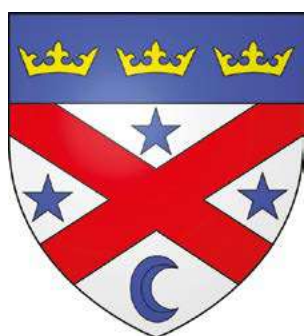




bulletin
municipal
2022



Commune de
SAINT-IGNAT

Puy de Dôme



Sommaire

Le Mot du Maire	p.3
Présentation des élus	p.4
Compte administratif	p.6
Comptes rendus du Conseil Municipal	p.8
Travaux	p.15
Vie de la commune	p.21
Vie des associations	p.31
L'écho des villages	p.44
Bloc Notes	p.47
État Civil	p.52
Calendrier des festivités	p.53
Calendrier des collectes SBA	p.54

Directeur de la publication : Philippe Cartailier

Conception - réalisation : agence Magma Créa (www.magmacrea.com)

Impression : M prim - Saint-Beauzire

Tirage : 530 exemplaires - Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2022

Toute reproduction même partielle des textes, photos ou toute autre pièce de ce bulletin, par n'importe quel procédé que ce soit, est interdite.



Madame, Monsieur

Nous venons encore de traverser une année difficile : COVID, guerre en Ukraine, sécheresse, flambée des prix de l'énergie et de tous les produits dont nous sommes tributaires pour nos besoins quotidiens. Difficile à ce jour pour chacun d'entre nous ou pour nos collectivités de faire des projets à long terme.

La COVID, qui refait son apparition de temps en temps, nous cause encore des problèmes d'organisation notamment au niveau du personnel travaillant à l'école. Je tiens à travers ces quelques lignes, à remercier particulièrement nos agents pour leur disponibilité, ainsi que pour le travail effectué.

Malgré cela nous devons rester optimistes, car la vie continue.

Le départ d'un agent aux services techniques nous a obligé à sous-traiter avec des organismes extérieurs : 4 détenus du centre pénitentiaire de Riom et leurs gardiens ont désherbé le cimetière début octobre, cette opération a donné de très bons résultats. A cette occasion, je rappelle que l'entretien des concessions est à la charge des familles. En parallèle l'entreprise AGRADIS de Malinrat, qui fait travailler des personnes en situation d'handicap, a effectué le nettoyage des trottoirs du village de Champeyroux.

L'interdiction d'utilisation des pesticides par les collectivités a des avantages mais apporte aussi son lot d'inconvénients : il faudra donc apprendre à vivre avec un peu plus d'herbe sur les trottoirs. Je tiens à remercier ceux qui entretiennent les abords de leur propriété.

Sur un autre sujet, il y a encore beaucoup trop d'animaux qui divaguent sur le domaine public (chiens, chats, chevaux, et autres...), source de nuisances et de problèmes plus sérieux. Merci aux propriétaires d'être vigilants.

Comme chaque année, d'importants travaux de voirie ont été réalisés : pour Champeyroux, achèvement du chantier de la Rue du Château d'Eau commencé fin 2021 ainsi que la réfection des deux impasses perpendiculaires à la Rue des

Vallots ; à Buxerolles la Rue des Acacias a été reprise dans sa totalité.

Les autres chantiers conduits sur la commune ont concerné l'agrandissement de la cantine de l'école qui permet de recevoir 36 enfants supplémentaires et d'améliorer le confort de tous ; l'enfouissement des réseaux secs sur les villages de Champeyroux et Tirande en partenariat avec Territoire d'énergie 63-SIEG ; remplacement des conduites d'eau sur Buxerolles réalisé par le Syndicat de l'eau auquel nous appartenons.

Je profite de ce paragraphe pour rappeler que l'eau est un bien précieux que nous devons protéger et qu'il faut vraiment économiser cette ressource de plus en plus menacée par des années de sécheresse et le réchauffement climatique.

Concernant Riom Limagne et Volcans qui assure de nombreuses compétences sur notre territoire, telles que le sport, la culture, l'aide sociale, l'eau et l'assainissement, les transports, l'urbanisme (qui va voir son PLUI approuvé en février 2023), la gestion des zones d'activités économiques etc. Peu de nos 31 communes pourraient assurer seules l'ensemble de ces compétences, car il faudrait avoir des techniciens spécifiques dans chaque collectivité.

Comme chaque année je sais que vous êtes nombreux à attendre ce bulletin municipal, et je tiens à remercier les élus et la commission communication pour le travail important réalisé afin d'arriver à ce résultat.

Merci aussi aux associations et aux acteurs de la vie communale pour leur implication.

Au nom de l'équipe municipale, de l'équipe du CCAS ainsi que de nos agents communaux je vous souhaite à vous et vos familles, une très bonne année 2023, que celle-ci vous apporte bonheur, joie, et surtout une bonne santé.

Philippe Cartailier,
Maire,
Vice-président de Riom Limagne et Volcans

Présentation des élus

du Conseil Municipal et désignation des commissions auxquelles ils participent :



Philippe CARTAILLER - Maire
- **Président de droit de toutes les commissions**
- **SEMERAP**
- **SIEAP de Basse-Limagne**
- **Comice agricole**
- **6^e Vice-Président RLV (Urbanisme)**
- **Conseiller Communautaire**



Colette NOUHEN
1^{re} Adjointe
- Affaires scolaires
- Budget municipal
- DSP & Recrutement
- Impôts directs
- EPF-SMAF
- Finances
- Conseil Communautaire
- CLECT



Isabelle LUSSON
2^{ème} Adjointe
- Communication
- CCAS
- **Syndicat du collège**
- **CIAS**
- **Mission locale**
- **Enfance, jeunesse et politique de la ville**
- Communication



Stéphanie COUTURIER
Conseillère municipale
- Budget municipal
- Communication
- Vie associative
- **Syndicat du collège**
- **Enfance, jeunesse et politique de la ville**
- Vie culturelle



Jérôme DUISARD
Conseiller municipal
- CCAS
- Environnement
- Sécurité
- Agriculture



Cyprien GONY
Conseiller municipal
- CCAS
- Environnement
- Numérique-Fibre-Téléphonie
- Agriculture
- Environnement et développement durable

- : membres des commissions communales
- : membres auprès des comités ou autres syndicats locaux
- : membres des commissions de Riom Limagne et Volcans (RLV)



Jean-Claude CIBERT-GOTON
3^{ème} Adjoint

- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- Environnement
- SIEAP de Basse-Limagne
- Rive droite de la Morge
- SBA
- Environnement et développement durable
- Urbanisme
- Eau et assainissement



Lionel BOULON
4^{ème} Adjoint

- CCAS
- Environnement
- Sécurité
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- Vie associative
- Territoire Energie63-SIEG
- EPF-SMAF
- Habitat
- Sport et associations



Nelly FAUCHEUX
Conseillère déléguée

- Communication
- CCAS
- Impôts directs
- Sécurité
- Vie associative
- Mobilité et transports
- Vie culturelle



Didier BODIN
Conseiller municipal

- Sécurité
- Travaux-voirie
- Ouverture des plis (appels d'offres)



Patrick MARCEPOIL
Conseiller municipal

- Budget municipal
- CNAS
- DSP recrutement
- Rive droite de la Morge
- Finances



Cyril PRUVOT
Conseiller municipal

- DSP & Recrutement
- Environnement
- Travaux-voirie
- Territoire Energie63-SIEG
- CLECT
- Environnement et développement durable
- Mobilité et transports



Xavier ROCHE
Conseiller municipal

- Communication
- Numérique-Fibre-Téléphonie
- Ouverture des plis (appels d'offres)
- DSP recrutement
- Urbanisme
- Communication

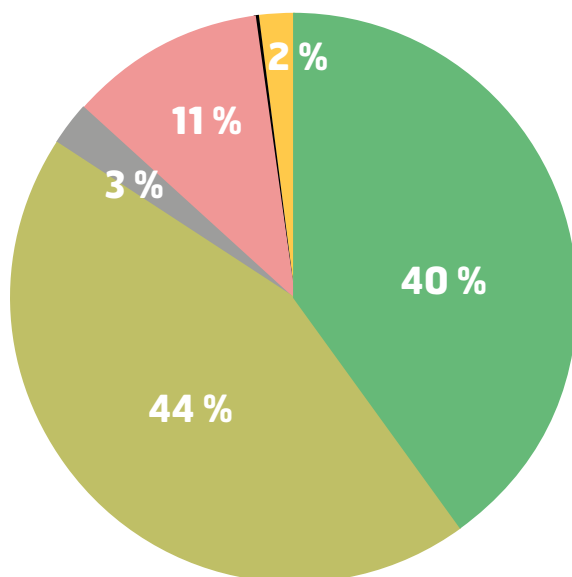


Lucile SARDET
Conseillère municipale

- Communication
- CCAS
- Sécurité
- Vie associative
- Développement touristique
- Sports et associations

Compte administratif 2021

Section de fonctionnement

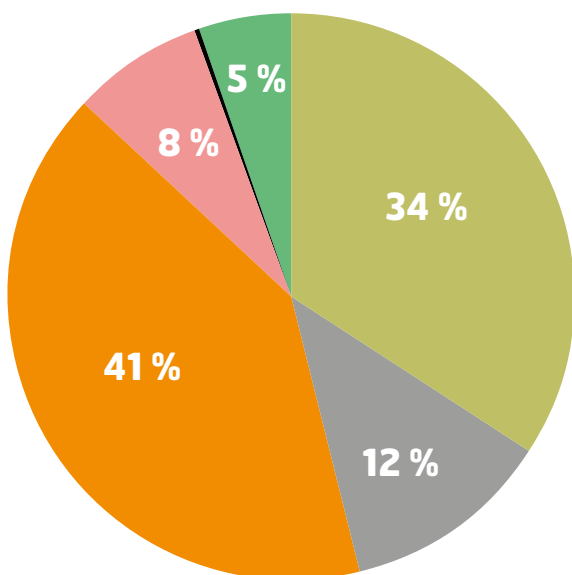
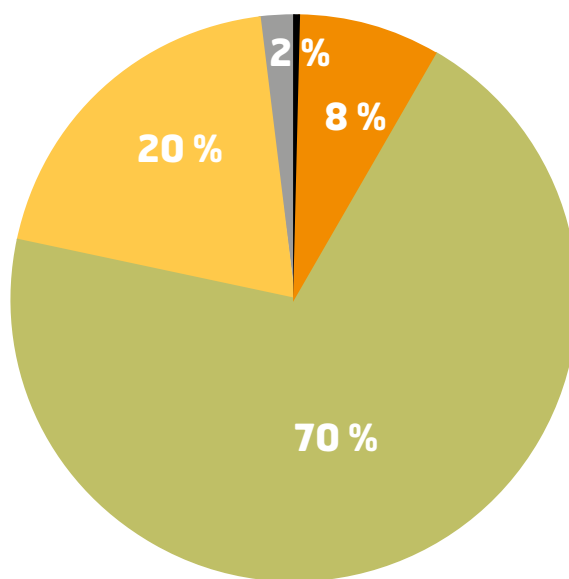


DÉPENSES

Charges à caractère général	235 148,09 €
Charges de personnel.....	258 215,40 €
Opérations d'ordre	14 790,00 €
Autres charges gestion courante.....	65 320,65 €
Charges financières (0%).....	914,96 €
Atténuations de produits	10 613,00 €
TOTAL.....	585 002,10 €

RECETTES

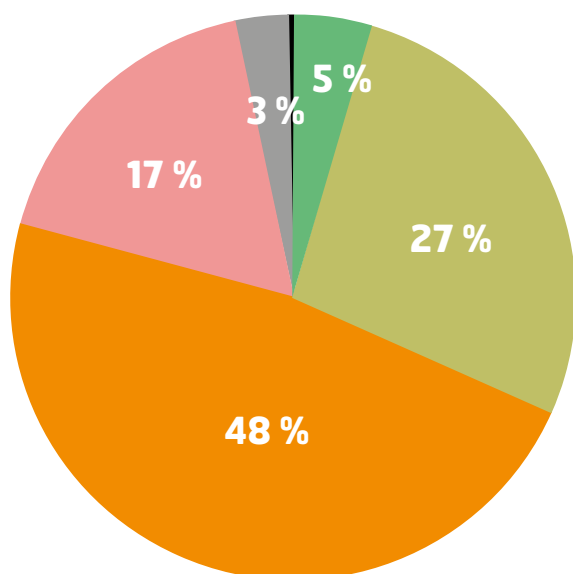
Atténuations de charges (0%).....	3 835,51 €
Opérations d'ordre (0%).....	417,00 €
Produits des services.....	61 099,13 €
Impôts et taxes.....	535 638,00 €
Dotations et participations	150 789,53 €
Autres produits gestion courante.....	14 009,28 €
Produits exceptionnels (0%).....	554,00 €
TOTAL.....	766 342,45 €



DÉTAIL IMPÔTS ET TAXES

Taxes foncières et d'habitation.....	208 142,00 €
Etat compensation exonération taxes foncières.....	73 551,00 €
Attribution de compensation	248 366,00 €
Dotation de solidarité communautaire	46 675,00 €
FNGIR (0%).....	1 279,00 €
Taxes sur les pylones électriques	31 176,00 €
TOTAL.....	609 189,00 €

Section d'investissement

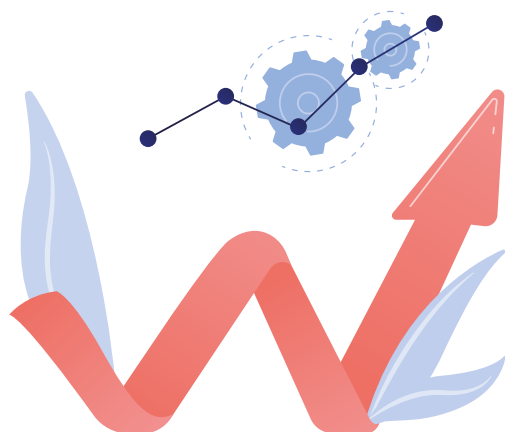
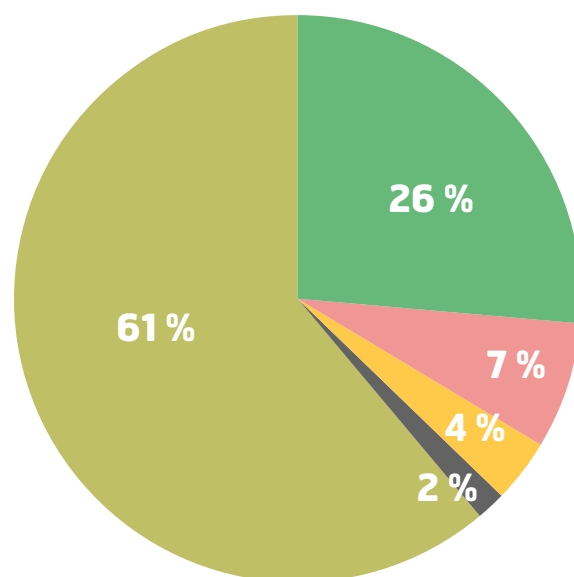


DÉPENSES

Remboursement d'emprunts.....	12 155,65 €
Subventions d'équipements versées.....	70 573,07 €
Immobilisations corporelles.....	123 189,81 €
Immobilisations en cours.....	44 954,43 €
Autres immobilisations financières.....	8 232,73 €
Opérations d'ordre (0%).....	417,00 €
TOTAL.....	259 522,69 €

RECETTES

Dotation fonds divers réserves.....	108 731,61 €
Excédents de fonctionnement capitalisés.....	29 387,68 €
Opérations d'ordre.....	14 790,00 €
Subventions d'investissement.....	7 082,00 €
Emprunts et dettes assimilées.....	250 000,00 €
TOTAL.....	409 991,29 €



Comptes rendus

CONSEIL MUNICIPAL DU 28/01/22

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 28 janvier 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

En préambule de la séance, M. le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour approuvé par l'ensemble des élus présents.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2021.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Madame Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Achat de capteurs de CO2 pour l'école de Saint-Ignat, à Champeyroux

L'installation de ce type de matériel qui permet d'alerter sur la nécessité d'aérer les classes n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. Dans le cadre du dispositif de lutte contre la transmission du Covid-19 en milieu scolaire, la mairie peut bénéficier d'un soutien financier exceptionnel de l'état d'un montant de 50 € par capteur ou 2 € par élève (coût estimé d'un capteur : 100 €). Le Conseil Municipal décide d'en acquérir un pour chaque classe de l'école communale.

4. Adhésion aux services communs « Education physique et musicale dans les écoles »

Pour maintenir les activités sportives et musicales à l'école lors du regroupement des Communautés de Communes en Communauté d'Agglomération en 2019, la commune avait adhéré pour une durée de 3 ans aux services communs d'éducation physique et musicale proposés par Riom Limagne et Volcans (RLV). Cette convention arrivant à son terme le 31 août 2022, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la commune pour une durée supplémentaire de 3 ans.

5. Territoire d'Energie 63-SIEG : participation communale pour l'éclairage public Rue des Dômes et Rue Hyppolyte de Rochefort à Champeyroux

Suite à la décision du Conseil Municipal du 21 octobre concernant les travaux d'éclairage public Rue des

Dômes et Rue H. de Rochefort à Champeyroux, et dans le cadre de la convention existant entre la commune et le syndicat Territoire d'Energie 63-SIEG chargé de la réalisation des travaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser un fonds de concours équivalent à 50% de l'estimation du coût, soit 16 502,64 € HT. Si besoin, un réajustement pourra être fait à l'issue des travaux.

6. Régularisation de l'acquisition de la parcelle C898 à Villeneuve l'Abbé

La commune a été contactée par la propriétaire de la parcelle cadastrée C 898 de 51 m² Rue des Côtes du Lac - Champ Guintière, située à Villeneuve l'Abbé. En effet la commune occupe cette parcelle par des aménagements de trottoirs sans qu'aucune régularisation de propriété n'ait été faite. M. le Maire propose donc d'acquérir cette parcelle au prix de 1 € symbolique, hors frais d'enregistrement qui seront également à la charge de la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'achat de ce terrain.

7. Modification budgétaire – régularisation de dépenses d'investissement

Dans le cadre du rachat de plusieurs petites parcelles à Buxerolles, il convient de régler la somme de 1 800,00 € à l'Office Notarial de Maringues. Cette écriture de dépense n'ayant pas été prévue dans le budget 2021, il convient, dans l'attente du vote du budget de l'exercice 2022, d'autoriser l'ordonnateur à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2021, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette (article L. 1612-1 du CGCT). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le mandatement des dépenses précitées.

Questions diverses

• **Travaux en cours** : M. le Maire fait un point des différents chantiers en cours. Ceux -ci demandent un gros investissement de suivi mais se déroulent sans difficulté : assainissement à Champeyroux, extension de la cantine scolaire, remplacement des canalisations d'eau potable à Buxerolles, remplacement des candélabres rue des Dômes et rue H. de Rochefort à Champeyroux.

• **Réseau bornes incendie** : le réseau des bornes incendie étant suffisant et aux normes, M. le Maire propose de profiter des travaux Rue du Château d'Eau à Champeyroux pour supprimer la citerne d'incendie enterrée devenue vétuste et créer

plusieurs places de parking sur cet emplacement. Le coût de cette opération supplémentaire fera l'objet d'un avenant aux travaux actuellement en cours.

• **Déploiement de la fibre** : après contact avec les services techniques d'Orange, la fibre devrait être déployée courant 2022 sur le village de Buxerolles.

• **SBA** : afin d'inciter plus fortement les citoyens à mieux trier leurs ordures ménagères, le Comité syndical du SBA a décidé de relever sensiblement le coût de chaque levée des bacs verts (soit + 0,96€ pour les bacs de 120 litres et + 1,31€ pour les bacs de 240 litres). Il n'y a pas d'augmentation pour la collecte des bacs jaunes ; le dépôt en déchèterie reste gratuit.

• **Résultats du sondage sur les projets à impulser par la commune** : il a été retourné à la Mairie 95 réponses au questionnaire sur 430 distribués, soit un retour de 22% des foyers. Ces retours concernent 235 habitants, soit 25% des habitants de la commune.

Les résultats :

A la réponse "très intéressé" :

N°1 : la maison médicale, avec 77 voix ; N° 2 : le lieu associatif, avec 59 voix ; N° 3 : le city stade, avec 56 voix.

Plusieurs réponses étant possibles, avec l'application d'un coefficient de 3 points pour "très intéressé", 2 points pour "intéressé" et 1 point pour "un peu intéressé", les résultats sont les suivants : N°1 : la maison médicale, avec 208 points ; N° 2 le lieu associatif, avec 117 points ; N° 3 le city stade, avec 109 points.

La maison médicale est le premier choix, quelques soient les catégories professionnelles, et composition des familles des répondants (personnes seules/familles, actifs/retraités...).

L'équipe municipale va donc se mobiliser pour tenter de faire aboutir ce projet. Elle constate avec regrets que dans toutes les réponses seules 2 personnes se sont portées volontaires pour s'investir bénévolement dans un projet communal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/02/22

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 25 février 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absente excusée : Mme Isabelle LUSSON

M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Mise en place des prélèvements automatiques des recettes ». L'accord lui est donné.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2022.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX a été élue secrétaire de séance.

3. Programme Fonds d'Intervention Communal (FIC) 2022

Suite à l'élection de nouveaux élus au Conseil Départemental, le programme de subventions accordées par le FIC est reconduit pour l'année 2022. Le dépôt des dossiers de demandes de subventions doit être réalisé avant le 15 mars 2022. M. le Maire propose de déposer 2 dossiers qui concernent la reprise de voies publiques dont le revêtement est en mauvais état. La subvention au titre du FIC représente 20% du coût final, auquel est appliqué, pour la commune, un taux réducteur de 0.78%. Des estimatifs ont été réalisés pour ces travaux qui comprennent, entre autres, le décaissement, la dépose des gravats, l'engravillonnage, la pose de caniveaux et d'avaloirs, le goudronnage, etc.

Demande 1 : elle concerne le Chemin des Acacias à Buxerolles. La subvention est estimée à 4 957 € ;
Demande 2 : elle concerne 2 impasses adjacentes à la rue des Vallots, à Champeyroux. Le montant de la subvention attendue est de 3 876 €. Le montant total des 2 subventions au titre du FIC 2022 serait de 8 833 €.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer 2 demandes de subventions pour les travaux décrits.

4. Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

M. le Maire rappelle que les taxes directes locales ne concernent, depuis la suppression de la taxe d'habitation, que les taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti. Ces taxes avaient été augmentées de 3% en 2021, pour compenser la baisse des dotations publiques, réduire les écarts des taux d'imposition des taxes directes sur l'ensemble du territoire de RLV, et permettre à la commune de continuer sa politique de maintien des travaux communaux.

Après délibération, il est décidé de ne pas modifier ces taxes, qui restent identiques à 2021 : foncier bâti : 34,14 % / foncier non bâti : 69,20 %.

5. Subventions aux associations année 2022

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'enveloppe du montant des subventions accordées aux associations communales est budgétée à 5 000 €, contre 3 800 € en 2021. 3 650 € avaient finalement été alloués.

La Commission Vie Associative s'est réunie et a validé des critères d'attribution. Le montant proposé pour les associations qui rempliront ces critères va être communiqué dans les prochains jours à M. le Maire, pour inscription au budget 2022.

6. Elargissement de la Commission « projet Maison Médicale »

Suite au résultat des votes des habitants de la commune sur le projet à porter en priorité par la Mairie, et le choix qui s'est porté massivement sur le projet de maison médicale, M. le Maire propose d'élargir la Commission, constituée de 4 élus, de 2 élus supplémentaires, pour une meilleure efficacité. Mme Lucile Sardet et M. Didier Bodin se portent volontaires pour intégrer cette commission spéciale. M. le Maire informe le Conseil que la Communauté d'Agglomération RLV peut aussi assister les communes dans leur réflexion et leurs démarches, ce type d'étude entrant dans le cadre du projet de territoire porté par RLV.

7. Mise en place des prélèvements automatiques des recettes

Le Trésor Public a demandé à la mairie de mettre en place les prélèvements automatiques pour toutes ces recettes. Reste seule concernée la perception des loyers des appartements communaux, puisque le paiement de la cantine et de la garderie scolaires par prélèvement sont déjà mis en place depuis plusieurs années.

Le Conseil autorise M. le Maire à mettre en place ledit prélèvement automatique pour le règlement des loyers des appartements de la commune.

Questions diverses

• **Centenaire** : une habitante de Champeyroux a fêté ses 100 ans au mois de janvier. La Municipalité avait envisagé la tenue d'un vin d'honneur en sa présence et celle de ses proches, reporté à cause de la situation sanitaire. Quelques élus ont pu la rencontrer tout de même le jour de son anniversaire. Une nouvelle date va être proposée à Mme RAMILLIEN et sa famille pour organiser un moment convivial.

• **Communication RLV** : la Communauté d'Agglomération lance un groupe de travail pour améliorer la communication entre RLV et les communes du territoire. Un référent par commune doit être nommé.

• **Point travaux** : les travaux de l'école se poursuivent

sans encombre et conformément au planning. La réception du bâtiment aura lieu avant les vacances scolaires estivales ; à Buxerolles les conduites d'eau vont être posées début mars et suivra la reprise de l'enrobé au niveau des fouilles et de quelques bordures de trottoirs ; l'assainissement est terminé à Champeyroux, les travaux de voirie sont en cours jusqu'à fin mars. La seconde portion des travaux sera faite à la suite.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/03/22

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 25 mars 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Nelly FAUCHEUX, M. Cyril PRUVOT

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres présents du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 25 février 2022.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Vote du compte administratif 2021

A la clôture de l'exercice 2021 :

- en section de fonctionnement, le compte administratif du budget communal fait apparaître un résultat de 526 236,29 €,
- en section d'investissement, le compte administratif du budget communal fait apparaître un résultat de -112 919,08 €.

Sur l'ensemble de l'exercice, le budget communal présente un excédent de 413 317,21 €.

Après que M. le Maire se soit retiré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs de la commune.

4. Approbation du compte de gestion 2021

Le Compte de gestion fourni par la trésorerie étant conforme au compte administratif de la Mairie, il est approuvé à l'unanimité.

5. Vote du budget 2022

Le budget a été examiné poste par poste, conduisant à un vote favorable unanime des membres présents. Le budget communal est équilibré en fonctionnement à 1 191 526,73 € et en investissement à 1 069 358,35 €.

6. Subventions 2022 aux associations

La commune de Saint-Ignat apporte son soutien

à plusieurs associations qui œuvrent pour l'intérêt collectif. Elle souhaite les aider à développer et pérenniser leurs activités et mener à bien leurs projets. Pour cela la Commission Vie Associative a défini des critères d'attribution et proposé au Conseil la répartition ci-dessous qui a été approuvée à l'unanimité :

Associations communales	
Amitié des Sapeurs-Pompiers	600.00 €
Anciens combattants (AOPF-CATM-OPBX)	200.00 €
Association de Chasse St-Ignat-Tyrande-Buxer.	200.00 €
Association de Chasse Champeyroux-Villen.	200.00 €
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Champeyroux (APE)	300.00 €
Comité des Fêtes	400.00 €
Comme à la maison	100.00 €
Compagnons du Four de Champeyroux	300.00 €
La tête dans les étoiles	100.00 €
Les Déchénés (Villeneuve)	100.00 €
Un temps pour soi	100.00 €
Associations hors commune	
Comice Agricole	200.00 €
Entente Sportive Champeyroux Surat Les Martres (foot)	500.00 €
Groupe Formation Limagne (foot)	200.00 €
Les Amis de la Musique	100.00 €
Limagne Basket (+ ex ESCM Basket)	200.00 €
Batterie-Fanfare l'Epi d'or (Tambours et Trom.)	250.00 €
	4 050.00 €

7. Avenants pour les travaux de voirie Rue du Château d'Eau

Dans le cadre des travaux d'assainissement en cours Rue du Château d'Eau à Champeyroux, des travaux supplémentaires non prévus initialement ont été réalisés :

- remplacement de l'enduit existant par un enrobé Rue du Moulin,
- prolongement des bordures et mise en œuvre de terre végétale Rue du Château d'Eau,
- mise en place d'éléments préfabriqués type « cours anglaise » devant des soupiraux de caves,
- mise en place de caniveaux grilles devant les seuils en contrebas,
- ajout de bordures pour l'amorce de la future voie du Chemin Muletier,
- suppression de l'ancienne réserve incendie et création de places de stationnements,
- raccordement des fourreaux de télécommunications en attente sur le Chemin de Bellevue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité l'avenant au marché de l'entreprise EUROVIA, choisie pour la réalisation de l'ensemble des travaux, pour un montant de 26 858,80 €.

8. Tours de garde élections présidentielles

Pour faciliter l'organisation des élections présidentielles fixées les 10 et 24 avril 2022, les membres du Conseil Municipal se sont répartis sur l'ensemble des plages horaires de ces deux journées. Pour rappel, le bureau de vote est fixé à la salle polyvalente de Saint-Ignat et sera ouvert de 8h à 18h.

9. Proposition d'attribution d'un don à l'Ukraine

Sensible aux drames humains que ce conflit engendre, la commune de Saint-Ignat a souhaité apporter son soutien et sa solidarité au peuple Ukrainien et prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité internationale qui se met en place. Après un échange entre les élus, il a été décidé de faire un don de 1 000 € à la Croix Rouge Française.

Afin d'assurer que les aides versées par les collectivités soient gérées de manière pertinente, la gestion de ce fonds est confiée à des agents de l'État – Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'étranger (DSFIPE), experts dans l'aide humanitaire d'urgence qui travaillent en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG françaises dont la Croix Rouge.

Questions diverses

- **Nettoyage de printemps** : rappel aux élus de la date et de l'heure de rendez-vous pour le nettoyage de printemps et organisation de la logistique.
- **Centenaire Mme RAMILLIEN** : invitation de l'ensemble des élus au vin d'honneur offert par la municipalité à l'occasion du centenaire de Mme Cécile RAMILLIEN. La manifestation est prévue le samedi 2 avril à 11h à la salle des fêtes de Champeyroux en présence des membres bénévoles du CCAS, de la famille et de quelques voisins et amis.
- **Travaux de l'extension de la cantine de l'école** : les travaux de la cantine ont été stoppés pendant près d'un mois en raison de retard d'approvisionnement en fournitures.

CONSEIL MUNICIPAL du 29/04/22

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 29 avril 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : M. Jean-Claude CIBERT-GOTON, M. Jérôme DUISARD, Mme Isabelle LUSSON, M. Xavier ROCHE.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2022.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Nelly FAUCHEUX est élue secrétaire de séance.

3. Cession à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée ZY431 à la commune de Maringues

La commune possédait une parcelle de terrain sur la commune de Maringues. Après bornage, la majeure partie du terrain, constructible, avait été vendue il y a quelques années à un particulier. Il demeure un petit lot de 249 m², qui appartient toujours à la commune de Saint-Ignat.

M. le Maire propose de céder ce délaissé, situé entre 2 habitations, à la commune de Maringues, pour 1 € symbolique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession de cette parcelle pour l'euro symbolique et autorise M. le Maire à accomplir toutes les formalités pour en régulariser la vente.

4. Cérémonie du 8 Mai

Cette année la cérémonie commémorative du 8 mai va être organisée dans les conditions habituelles. Un rassemblement de la population est fixé à 10h30, et sera suivi du dépôt de gerbes aux monuments aux Morts. Un vin d'honneur est offert aux habitants à la fin de la cérémonie.

Les élus sont convoqués à 10h à la salle de Saint-Ignat pour la préparation de la manifestation.

Questions diverses

- **Permission citoyenne** : M. le Maire a fait la demande auprès de la prison de Riom pour bénéficier de travaux réalisés par des détenus. Ceux-ci au nombre de 5 seront encadrés par 2 surveillants et réaliseront, en septembre ou octobre, une prestation de désherbage des allées du cimetière. Cette intervention est réalisée à titre gracieux. Un local sera mis à leur disposition pour la prise des repas du midi, et un café d'accueil leur sera offert par la commune.

• Travaux en cours :

- o Rue du Château d'eau à Champeyroux : les travaux sont terminés. L'enrobé et le marquage au sol ont été finalisés. Le prolongement de la rue jusqu'à la départementale est aussi terminé.
- o Ecole :
 - l'extension de la cantine est aussi terminée. Quelques finitions restent à réaliser, tout comme l'achat de mobilier complémentaire mais la nouvelle salle va pouvoir être utilisée dès le lundi 2 mai ; date de retour des vacances de printemps. Le personnel pense réserver cette extension aux plus petits de la maternelle. L'inauguration officielle de cet agrandissement se fera probablement en septembre avec les représentants des collectivités locales qui ont participé à son financement.
 - la cour a bénéficié de quelques réaménagements : des jeux ont été peints au

sol, le jardin enlevé et la cabane de rangement déplacée pour agrandir l'espace de jeux. Une réflexion est en cours pour l'installation de jeux type toboggan ou autre et pour l'achat de banc et table pour les plus grands.

- **Personnel scolaire** : le contrat de Mme Marie-Laure E. SILVA, embauchée temporairement pour faire face au surplus de travail exigé par la mise en place des mesures sanitaires, a été prolongé jusqu'aux vacances d'été.
- **Plantations des bacs** : la séance de plantations pour fleurir les bacs et massifs de la commune par les élus est prévue le samedi 21 mai à 9h00.
- **Locations des salles communales** : le trésorier exige désormais l'envoi systématique du contrat de location signé avec le particulier loueur, en même temps que son règlement.
- **Réfugiés ukrainiens** : RLV finalise la réhabilitation de l'ancien EHPAD d'Ennezat pour permettre, si besoin, l'accueil de plusieurs familles ukrainiennes. Le projet est coordonné par RLV et porté par une association locale. Si toutefois l'arrivée de réfugiés est confirmée, M. le Maire propose une aide financière de la commune à l'association, à hauteur de 1 000 €, pour contribuer à l'acquisition du mobilier et des équipements nécessaires.
- **Commissions** : M. Cyril PRUVOT fait un rapide compte rendu de la dernière réunion de la Commission Mobilité et Transports de RLV. M. Lionel BOULON quant à lui informe le conseil de la teneur de la dernière réunion du SICOM (Syndicat du collège) à laquelle il a assisté.
- **Recrudescence des chats** : plusieurs personnes sont venues en mairie pour signaler une recrudescence de chats errants. Il est demandé à leur propriétaire d'éviter la divagation de leur animal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3/06/22

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 3 juin 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : MM. Lionel BOULON et Cyprien GONY

En préambule de la séance, M. le Maire, n'ayant pas les éléments complets d'information demande au Conseil Municipal le retrait du point n°7 de l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 29 avril 2022.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement de l'école élémentaire et maternelle de Saint-Ignat

M. le Maire présente le détail des frais de fonctionnement établi en tenant compte de l'augmentation des effectifs, de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et d'une augmentation importante des dépenses liées au COVID (embauche d'un agent contractuel à temps partiel, achat de produit d'hygiène, masques, essuie-mains, etc.). Il rappelle n'y a eu aucune augmentation de la participation des communes extérieures depuis plusieurs années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité de porter à 1 300,00 € pour l'année 2022/2023, la participation pour les enfants hors commune scolarisés à l'école de Champeyroux en maternelle (+ 100 €). Le tarif des frais par enfant scolarisé en école élémentaire reste quant à lui inchangé (800,00 €). Ces montants sont inférieurs au coût de scolarité par enfant et le reste à charge est supporté par la Mairie.

4. Réfection des chemins ruraux

Comme chaque année, une nouvelle tranche de réfection des chemins ruraux est programmée. Cette année elle concernera les villages de Saint-Ignat, Buxerolles, Champeyroux, La Côte Rouge et Tyrande, soit environ 2,2 kms.

Pour la réalisation de ce projet, deux entreprises ont déposé une offre de prix :

- Entreprise PARRA Richard pour un montant de 10 560,00 € HT ;
- Entreprise EUROVIA pour un montant de 12 250,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise PARRA pour effectuer les travaux de réfection des chemins ruraux.

5. Renouvellement de la convention de fourrière APA du Puy de Dôme

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'article 211-24 du Code rural, l'Association Protectrice des Animaux du Puy-de-Dôme propose le renouvellement de la convention pour la garde des animaux capturés dans le cadre de la fourrière municipale qui arrive à son terme le 30 juin 2022. Il précise qu'il convient de prévoir une participation de la commune aux frais de fourrière, d'un montant annuel progressif sur trois ans, réparti ainsi :

- 2022 : 0,624 € par habitant,
- 2023 : 0,639 € par habitant,
- 2024 : 0,654 € par habitant

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de la convention à compter du 1er juillet 2022 pour trois années.

6. Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés, pour les actes réglementaire, et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels, et le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité. A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel, sera assurée sous forme électronique sur leur site internet. Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage,
- soit par publication sur papier,
- soit par publication sous forme électronique.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter la proposition du Maire : publicité par affichage, sur le tableau d'affichage à la mairie. Celle-ci sera appliquée à compter du 1er juillet 2022.

7. point retiré de l'ordre du jour

8. Travaux de dissimulation du réseau électrique - aménagement basse tension Tyrande- tranche n°1

Dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux programmés pour le village de Tyrande, le coût total des travaux a été estimé à 141 600,00€ T.T.C. L'estimation des dépenses de Génie Civil correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à 64 000,00 € H.T. Le coût est réparti pour moitié entre la commune et Territoire d'énergie – SIEG63, soit un montant de 32 000,00 € HT à la charge de la commune. Cette participation sera revue en fin des travaux pour être réajustée suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité l'avant-projet et les modalités de financement présentées par M. le Maire.

9. Enfouissement des réseaux - aménagement basse tension Tyrande - tranche n°1

En coordination avec les travaux d'enfouissement présentés ci-dessus, M. le Maire expose aux

membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunications avec les réseaux électriques.

La tranchée commune en domaine public et en domaine privé est à la charge du Territoire d'énergie-SIEG 63. L'étude, la fourniture et la pose du matériel du génie civil nécessaire à l'opération, réalisées par Territoire d'énergie-SIEG 63 en coordination avec les travaux de réseau électrique, sont à la charge de la Commune pour un montant de 20 000,00 € H.T., soit 24 000,00 € T.T.C. L'opérateur Orange réalise et prend en charge l'esquisse de l'étude d'enfouissement, l'étude et la réalisation du câblage, la fourniture des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) sur le domaine public et la dépose de ses propres appuis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau de télécommunication présenté par M. le Maire.

10. Modification de la convention de service commun droit des sols pour les communes de RLV

Afin d'harmoniser le fonctionnement du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols et proposer le même service à toutes les communes, une convention de service commun globale a été votée par le Conseil Communautaire le 27 mars 2018.

Vu la précédente délibération du conseil municipal de Saint-Ignat du 28 novembre 2014 approuvant la convention type de service commun, le Conseil Municipal décide d'approuver la convention type de service commun présentée par M. le Maire, relative à la définition des missions du service instructeur des autorisations de droit des sols.

11. Tour de garde des élections législatives

Pour faciliter l'organisation des élections législatives fixées les 12 et 19 juin 2022, les membres du Conseil Municipal se sont répartis sur l'ensemble des plages horaires de ces deux journées. Pour rappel, le bureau de vote est fixé à la salle polyvalente de Saint-Ignat et sera ouvert de 8h à 18h.

Questions diverses :

- **Projet de maison médicale** : dans le cadre du projet communal de cabinet médical, une réunion est programmée avec les services de RLV le 7 juillet 2022 à 18h.
- **Cérémonie du 14 juillet** : la manifestation du 14 juillet est programmée à 18h30. A l'issue du défilé, la municipalité sera heureuse de pouvoir à nouveau inviter les personnes présentes au traditionnel buffet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8/07/22

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 8 juillet 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Stéphanie COUTURIER, MM. Jérôme DUISARD et Cyril PRUVOT

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2022.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Renouvellement de la convention et fixation des tarifs de la cantine scolaire 2022-2023

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler la convention avec le traiteur « Le Gourmet Violent » pour la fourniture des repas de la cantine scolaire.

Les tarifs subissent une légère augmentation et passent de 3,68 € à 3,80 € pour les repas enfant et de 4,78 € à 4,95 € pour les repas adulte.

4. Renouvellement de l'adhésion à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme

La convention annuelle signée avec le Centre de Gestion pour son assistance technique dans le montage des dossiers de retraite des agents communaux arrivant à terme en décembre 2022, il convient de la renouveler. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le renouvellement de celle-ci.

5. Subvention à une association

Lors de la séance du 25 février 2022, le Conseil Municipal a décidé de l'attribution de subventions aux différentes associations communales. L'une d'entre elle ne possédant pas de compte bancaire, son président a demandé le paiement de celle-ci sur son compte personnel. Après vérification et à titre tout à fait exceptionnel, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le paiement de la subvention sur le compte bancaire du président de ladite association.

6. Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie rue des Vallots à Champeyroux et rue des Acacias à Buxerolles

Suite aux demandes de subventions déposées dans le cadre du FIC auprès du Conseil départemental,

des devis ont été sollicités pour finaliser les dossiers. M. le Maire présente les devis des entreprises sollicitées

Champeyroux - rue des Vallots :

Entreprise GUITTARD : 27 134,00 € HT

Entreprise EUROVIA : 25 166,50 € HT

L'entreprise EUROVIA est retenue

Buxerolles - rue des Acacias :

Entreprise GUITTARD : 34 010,00 € HT

Entreprise EUROVIA : 32 573,00 € HT

L'entreprise EUROVIA est retenue

7. Nomination d'un élu pour la commission Tourisme de RLV

Mme Lucile SARDET est désignée pour représenter la commune et siéger à la commission Développement Tourisme de RLV en lieu et place de M. Lionel BOULON qui a dépassé le quota de présence autorisé pour un élu dans différentes commissions.

8. Décision modificative n°1 – virement de crédits

Dans le cadre des opérations financières réalisées par l'EPF SMAF, il manque 15,36 € pour la contribution financière de la commune au règlement de sa participation à la taxe foncière.

9. Décision modificative n°2 – ouverture de crédits supplémentaires

Dans le cadre des travaux de la Rue du Château d'eau à Champeyroux, des modifications sont intervenues en cours de chantier. Il convient donc d'abonder la ligne budgétaire d'un montant de 8 000,00 €.

10. Point sur l'organisation de la cérémonie du 14 juillet

Rappel de l'heure de rendez-vous : 18h30 pour le défilé qui sera suivi d'un buffet campagnard. M. le Maire fait le point des élus présents pour la préparation de la manifestation ainsi que des commandes.

Questions diverses

- **Cérémonie d'inauguration de l'extension de la cantine** : en concertation avec M. le Préfet du Puy-de-Dôme, la cérémonie d'inauguration de l'extension de la cantine scolaire a été fixée au vendredi 9 septembre à 17h.
- **CPI de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat** : M. le Maire fait lecture à l'ensemble du Conseil Municipal du courrier adressé par les trois maires des communes de Saint-Ignat, Saint-Laure et Surat pour contester le projet de fermeture du CPI de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat
- **Enquête publique** : le commissaire enquêteur désigné pour mener l'enquête publique dans le cadre du PLUI de RLV sera présent à Saint-Ignat lundi 11 juillet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26/08/22

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 26 août 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absents excusés : Mme Nelly FAUCHEUX, M. Cyprien GONY et Cyril PRUVOT

M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Admission en non valeurs ». L'accord lui est donné.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 8 juillet 2022.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Organisation de l'inauguration de la cantine scolaire

Les travaux d'extension de la cantine scolaire étant terminés (extension rendue indispensable compte-tenu du nombre d'enfants utilisant quotidiennement ce service - en moyenne 75 -) leur inauguration en présence de M. le Préfet du Puy-de-Dôme a été fixée le vendredi 9 septembre à 17h. Rendez-vous est donné à tous les élus disponibles pour la préparation de la cérémonie.

4. Inauguration de la Rue du Château d'Eau à Champeyroux

Compte-tenu de l'ampleur des travaux, il a été décidé de faire une inauguration des travaux de voirie et d'assainissement de la Rue du Château d'Eau et du Chemin Muletier. Tous les résidents de ces deux rues, ainsi que les entreprises, bureaux d'études et autres partenaires qui ont participé au chantier, sont conviés à cette manifestation et sont attendus samedi 10 septembre à partir de 11h au début du Chemin Muletier.

5. Mise en non-valeur

Suite à la liste des produits irrécouvrables n° 4328590212 dressée par le comptable public au 11 Juillet 2022 pour un montant de 0,21€, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'annuler cette somme de la comptabilité publique.

Questions diverses

• **Terrain qui jouxte la salle des fêtes de Saint-Ignat** : après un échange et tour de table, le Conseil souhaite aménager le terrain qui jouxte la salle des fêtes, notamment par la plantation

d'arbres et autres aménagements paysagers. Il est décidé de solliciter un paysagiste pour proposer un projet cohérent.

• **Employés communaux** : suite à la fin prématurée du contrat d'un agent communal, il est fait appel à un ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) spécialisé dans l'entretien des espaces verts pour les entreprises et collectivités, pour la réalisation d'une mission ponctuelle de nettoyage et de taille de haie, en renfort des agents communaux.

• **Ecole** : les nouveaux jeux des enfants à l'école ont été réceptionnés et sont installés, prêts à être utilisés dès la rentrée des classes de septembre.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/09/22

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 30 septembre 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absente excusée : Mme Colette NOUHEN

En préambule de la séance, M. le Maire propose le rajout à l'ordre du jour d'un point concernant une convention de plantation de haies avec la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) du Puy-de-Dôme.

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 26 août 2022.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

3. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local. Instauré au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1. autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la

Commune de Saint-Ignat ;

2. autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4. Création du Chemin Muletier

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'en prévision de futures constructions d'habitation à Champeyroux, il convient de créer une nouvelle voie communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création au village Champeyroux du Chemin Muletier, avec une numérotation impaire pour la partie gauche de cette voie et une numérotation paire pour la partie droite.

5. Délibération autorisant M. le Maire à signer une convention

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) du Puy-de-Dôme, avec l'aide financière du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, souhaite valoriser les sociétés de chasse s'impliquant dans l'aménagement de leur territoire de chasse en subventionnant certaines actions, comme la plantation de haies, celles-ci ayant des fonctions environnementales de tout premier ordre.

Après repérage, la commune de Saint-Ignat propose de mettre à disposition de la société de chasse Saint-Ignat/Buxerolles/Tyrande, à titre gratuit, les parcelles : Section YC - Chemin rural du Passou et Section YE - Chemin de Beaulieu, d'une longueur totale de haie et/ou bosquet de 260 mètres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la conclusion de la convention et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent.

Questions diverses

• **Entretien espaces verts** : l'entreprise adaptée (E.S.A.T.) AGRADIS a démarré les travaux d'entretien des trottoirs et espaces verts à Champeyroux.

Le désherbage du cimetière par les détenus du centre pénitentiaire de Riom est fixé au lundi 3 octobre.

• **Travaux de voirie** : les travaux de voirie Rue des Acacias à Buxerolles et sur les impasses du chemin des Vallots sont achevés sans difficulté.

• **Décoration d'un transformateur électrique** : le projet de graffitis décoratifs sur le transformateur électrique jouxtant l'école avance ; l'artiste retenu, IGGY, a transmis ses devis :
- 1 525,00 € pour 3 faces
- 1 830,00 € pour les 4 faces
Le devis 3 faces a été retenu.

Ce projet mené avec les enfants de l'école devrait

bénéficier d'une subvention d'ENEDIS de 700,00 €.

- **SDIS** : une réunion avec le Directeur du SDIS 63, les maires des 3 communes Saint-Ignat, Saint-Laure et Surat ainsi que des représentants des pompiers, est fixée le 6 octobre pour défendre le maintien du centre de Secours intercommunal situé sur la commune de Saint-Ignat.
- **Nouveaux horaires pour le SBA** : à compter du 1er octobre 2022, les horaires d'ouverture de la déchèterie changent et resteront les mêmes toute l'année : du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 18h30.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/11/22

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 25 novembre 2022 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : Messieurs Xavier ROCHE et Jérôme DUISARD

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 septembre 2022.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

En préambule de la séance, M. le Maire propose la suppression du point 9 de l'ordre du jour qui n'a plus lieu d'être.

3. Présentation du pré projet par Madame Lise MARCHAL concernant les abords de la salle polyvalente

Mme Lise MARCHAL, du bureau d'étude LMP est venue présenter le pré projet d'aménagement des abords de la salle polyvalente comprenant un espace parking arboré ainsi que des aménagements paysagers. Après quelques échanges, des modifications ont été apportées et un devis estimatif va être réalisé. Il permettra de constituer les dossiers de demandes de subventions début 2023.

4. Déclassement d'un bien du domaine public

Lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2021, M. le Maire avait donné lecture du courrier d'un habitant du village de Buxerolles désirant acquérir une partie du domaine public de la Place des Tilleuls d'une superficie de 160,00 m², jouxtant sa propriété. La délibération favorable

initiale n'étant pas conforme à la réglementation, il convient de reprendre une délibération de principe.

Après en avoir délibéré et avoir constaté la désaffectation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le déclassement de cette surface d'environ 160 m² d'une partie du domaine public sis Place des Tilleuls à Buxerolles et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.

5. Adhésion au groupement de commandes relatif à la fourniture de produits d'entretien et d'une solution d'eau ozonée

Le groupement de commande conclu en 2018 pour la fourniture de produits d'entretien étant arrivé à échéance, il convient de lancer une nouvelle consultation en prenant en compte les enjeux de respect de l'environnement et d'amélioration des conditions de travail des agents.

Le marché en cours comprendra 2 lots :

- Lot 1 : Fourniture de produits d'entretien pour une durée d'un an renouvelable 3 fois ;
- Lot 2 : Fourniture de solutions d'eau ozonée pour une durée ferme de 4 ans. Cette technologie de traitement de l'eau qui pourrait être installée à l'école permet de supprimer l'utilisation de tous produits d'entretien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes de Riom Limagne et Volcans pour les deux lots.

6. Recensement de la voirie communale

La longueur de la voirie communale étant utilisée pour le recensement des données financières servant à l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), il est nécessaire de déclarer à la préfecture les nouvelles voiries communales.

Suite à la création récente de deux voies : Chemin Muletier et Chemin de Bellevue pour une longueur totale de 220 m, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le nouveau recensement de 42 910 mètres linéaires de voirie communale.

7. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière d'éclairage public

Par arrêté en date du 18 novembre 2022, M. le Maire a décidé de modifier les horaires d'éclairage nocturne sur le périmètre de la commune de Saint-Ignat. A compter du 15 décembre 2022, l'éclairage public sera éteint de 22 h à 6 h, tous les jours de la semaine, week-end compris. De plus, il ne sera pas rallumé les matins des mois de juin, juillet et août.

8. Information du Conseil Municipal sur les décisions prises en matière de recrutement

Afin d'assurer le remplacement d'un agent contractuel de l'école communale, malade, deux agents contractuels ont été recrutés pour la période du 14 novembre au 7 décembre 2022.

10. Décision modificative n°4 du budget de la commune

Suite à l'achat d'un appareillage auditif, un employé communal s'est vu attribué une subvention du FIPHFP (Fonds d'Intervention pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique). Celle-ci ayant été versée au budget communal, il convient de prendre une décision modificative pour pouvoir la reverser à l'intéressé.

Questions diverses

- **L'étape du Tour de France cycliste** du 12 juillet 2022 passera sur la commune de Saint-Ignat
- **Rappel du concert de la fanfare « L'épi d'or »** qui a décidé de se produire samedi 26 novembre 2022 à la salle polyvalente de Saint-Ignat en remerciement du soutien financier de la commune.
- **La Commission Environnement fait part à l'ensemble du Conseil de ses réflexions sur les aménagements paysagers prévus pour 2023 :**
 - Réaménagement des parterres devant la Mairie
 - Plantation d'une haie champêtre au Chemin Muletier
 - Test de semis d'un gazon à pousse lente sur 2 allées du cimetière.



Inauguration de l'extension de la cantine scolaire vendredi 9 septembre 2022



Après 7 mois de travaux la nouvelle cantine agrandie et restructurée est entrée en service à la rentrée des vacances de printemps en mai 2022.

Pour financer les travaux d'un montant total de 151 900 € HT, la commune a bénéficié de deux subventions ; 39 252 € de l'Etat via la DETR (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux) et 22 357 € du Conseil Départemental dans le cadre du FIC (Fonds d'intervention Communal) soit un reste à charge pour le budget communal de 90 291€.

L'objectif de ces travaux était :

- d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions en offrant deux espaces adaptés aux différents âges,
- de faciliter le travail des agents communaux,
- d'améliorer le confort de tous par l'installation de panneaux en bois qui absorbent le bruit.

Tous, enfants et adultes, sont unanimes pour reconnaître les améliorations apportées.

L'inauguration officielle s'est déroulée vendredi 9 septembre 2022 à 17h en présence de nombreuses autorités : M. le Préfet du Puy-de-Dôme, M. le Sous-Préfet de Riom, Mme l'Inspectrice de l'Education

Nationale, de nombreux élus : sénateur, conseillers départementaux, maires, élus communaux, etc. Etaient également présentes les entreprises ayant participé au chantier, Mme l'architecte, les enseignantes, les personnels communaux, les parents d'élèves et les enfants.



Dans son discours, M. le Maire a rappelé les différentes évolutions de l'école depuis sa création en 1955, qui ne comptait alors que 2 classes. En 2001, un premier agrandissement a été réalisé avec la création d'une troisième classe et d'une cantine répondant à l'évolution des normes sanitaires. En 2013, l'ouverture d'une 4ème classe a nécessité la construction d'un nouveau bâtiment comprenant deux classes et la restructuration du bâtiment initial pour s'adapter aux nouveaux besoins (bureau de direction, bibliothèque, sanitaires, préau, local technique, etc).

Pour une commune, l'école est un lieu de vie et d'apprentissage important. Il est donc essentiel qu'enfants, enseignants et personnels communaux puissent y travailler dans de bonnes conditions.



Campagne d'entretien des chemins ruraux 2022



L'entreprise PARRA Richard (la moins-disant) a réalisé cette année la réfection de six chemins, soit 2200 m, pour un montant de 10 560,00 €.

Chemin du Rabouyon : remise en forme

et cylindrage sur une longueur de 350m (140,00 m³ d'apport fourni par la commune).

Chemins St-Ignat-bas (station d'épuration) : remise en forme et cylindrage de 2 chemins, sur une longueur

totale de 800 m (30 m³ d'apport fourni par la commune).

Chemin du carrefour vers le pont des cornes : remise en forme et cylindrage sur une longueur de 100 m (30 m³ d'apport fourni par la commune).

Chemin de l'antenne (Côte Rouge) : remise en forme et cylindrage sur une longueur de 300 m (120 tonnes d'apport de concassé 0/25 de Vensat).

Chemin de Buxerolles : remise en forme et cylindrage sur une longueur de 150 m (50 tonnes d'apport de concassé 0/25 de Vensat).

Chemin de Champeyroux (Bellevue) : remise en forme et cylindrage avec un apport de concassé de Vensat sur une longueur de 500 m.

Lorsque cela était possible, de la découverte de carrière a été utilisée pour un volume total de 200 m³.

Enfouissement des réseaux secs à Champeyroux

Rue des Dômes, Rue Hippolyte de Rochefort

Dans le cadre des travaux réalisés par le Syndicat Territoire d'Energie 63-SIEG nécessaires au raccordement d'un compteur électrique demandé par un agriculteur, la commune a décidé l'enfouissement des réseaux secs et la pose de candélabres.

Ces travaux réalisés par l'entreprise Eiffage et débutés en avril ont bien progressé jusqu'à l'été mais ont pris beaucoup de retard par la suite, malgré plusieurs relances de la municipalité. Plusieurs riverains en ont subi des désagréments qu'on ne peut que déplorer. La participation de la commune aux travaux de génie-civil s'élève à 7 700 € HT auxquels il convient d'ajouter le versement d'un fonds de concours équivalent à 50% de l'estimation du montant des travaux soit 16 502,64 € HT comprenant la pose des 8 nouveaux candélabres et leur alimentation. Dans le cadre de ces travaux, l'ancien transformateur électrique sur poteau a été déposé et remplacé par un nouveau implanté en bordure de l'école.

Ce nouveau transformateur sera tagué par un artiste graffeur IGGY avec la participation des enfants de l'école. Ce projet d'un montant de 1 525 € devrait bénéficier d'une subvention d'ENEDIS de 700 €.



Inauguration de la Rue du Château d'Eau à Champeyroux



Samedi 10 septembre, la Municipalité avait donné rendez-vous aux riverains de la Rue du Château d'Eau et du Chemin Muletier, à Champeyroux, pour marquer l'achèvement des travaux d'assainissement et de voirie.

La traversée du village est désormais totalement refaite après trois phases de travaux, étalées sur plusieurs années.

En 2018, l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécom) et le remplacement des candélabres ont constitué la première phase. En 2020, le Syndicat de Basse-Limagne (SBL) a renouvelé l'ensemble des conduites d'eau potable. Enfin, à l'automne 2021 a débuté la troisième phase, la plus conséquente, avec le remplacement et la mise aux normes des réseaux d'assainissement. Celle-ci s'est étalée sur 6 mois, sous la conduite de la Communauté d'Agglomération RLV, détentrice de la compétence « eau et assainissement ».

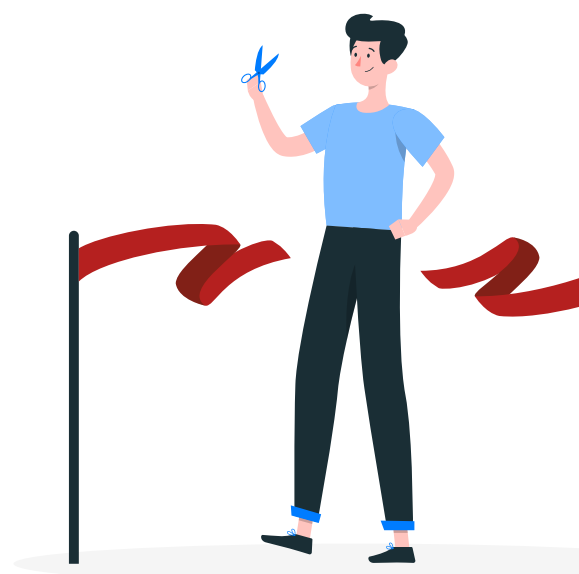
Le coût total des travaux est de 662 890 € HT dont 185 000 € HT à la charge de la commune qui a, dans la continuité,

assuré et financé la réfection de la voirie (chaussée, trottoirs et création de places de stationnement). Pour cette dernière partie des travaux, la commune a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du FIC de 60 929 € pour un montant total de 292 336 € HT soit un reste à charge de 231 407 € HT.

Autour d'un apéritif offert par la Municipalité, le Maire a tenu à remercier l'ensemble des partenaires de ce chantier, également invités : les différents services de RLV, le bureau d'études, les services de l'eau et de l'assainissement (SBL, SEMERAP), l'entreprise Eurovia et ses sous-traitants ainsi que les membres des équipes municipales qui ont travaillé au projet et suivi les travaux.

Malgré les désagréments supportés par les riverains, ces travaux constituent une réelle amélioration du cadre de vie.

La trouée du Chemin Muletier va bénéficier prochainement d'un aménagement paysager.



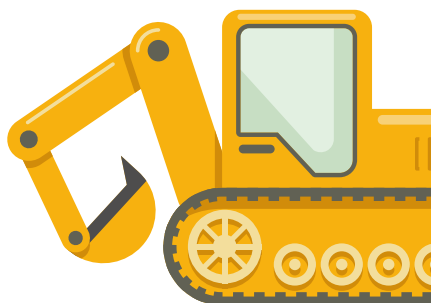
Autres travaux de voirie dans les villages



Parallèlement au gros chantier de la Rue du Château d'Eau à Champeyroux, la commune poursuit l'entretien d'autres voies même plus petites, dans un souci permanent de confort des habitants.

Les Vallots à Champeyroux

La réfection de l'Impasse du Champ Ferrand et de la fin du Chemin des Vallots a été réalisée par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 25 166 € HT (pose de bordures et enrobé sur la chaussée). Pour cette opération, la commune a reçu une subvention du département (FIC) de 15,60% soit 3 925,90 €.



Rue des Acacias à Buxerolles

Suite aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable par l'entreprise ROBINET, l'aménagement du chemin des Acacias a été réalisé par l'entreprise EUROVIA : découpe d'enrobé, terrassement chaussée sur 40 cm et évacuation des déchets, géotextile chaussée, terre végétale sur accotement, caniveau, avaloir, enrobé avec mise en œuvre au finisseur.

Le coût des travaux s'élève à 32 573 € H.T.

Inauguration du premier site 4G multi-opérateurs du Puy-de-Dôme, à Saint-Ignat



Le 27 juin 2022, Olivier RIFFARD, Directeur des Affaires Publiques de la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms) et les représentants des opérateurs de téléphonie mobile Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR ont inauguré, en présence de Judith HUSSON, Sous-Préfète de Thiers, de Jean-Marc BOYER, Sénateur du Puy-de-Dôme, d'Éric GOLD, Sénateur du Puy-de-Dôme, de Michel SAUVADE, Vice-Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, de Fabrice MAGNET et Carina

MONNET, Conseillers Départementaux, de Philippe CARTAILLER, Maire de Saint-Ignat et des élus locaux, le premier site 4G multi-opérateurs d'accès à l'internet mobile issu du dispositif de « couverture ciblée » dans le Puy-de-Dôme. Ce pylône de téléphonie mobile, mutualisé de manière volontaire par les quatre opérateurs (Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR) dessert la commune de Saint-Ignat avec des débits théoriques maximum de plusieurs dizaines de mégabits par seconde (Mb/s).

Ce pylône est un des grands axes de l'accord New Deal Mobile, conclu en janvier 2018 entre les opérateurs et les pouvoirs publics. Le dispositif de couverture ciblée permet aux collectivités d'identifier elles-mêmes les zones à couvrir par les pylônes. Les opérateurs s'engagent à construire et à financer ces sites entièrement à leur charge. Un deuxième pylône a également été installé sur un terrain privé, malheureusement sans concertation avec la collectivité.

2^e tranche de renouvellement du réseau d'eau potable à Buxerolles



La deuxième tranche de travaux de renouvellement du réseau d'eau à Buxerolles a été réalisée en début d'année par l'entreprise ROBINET ; le SIAP BASSE LIMAGNE en était le maître d'ouvrage, et la société EGIS EAU le maître d'œuvre.

Le montant des travaux à la charge totale du SIAP BASSE LIMAGNE s'est élevé à 102 000 € HT.

Des enrobés supplémentaires sur la RD 327 ont été pris en charge par la Commune pour une réfection propre des fouilles. L'entreprise ROBINET a assuré les travaux préparatoires à la pose de l'enrobé (décroustage, sciage) pour un montant de 1 624 € HT. Dans la continuité, l'entreprise

EUROVIA a réalisé les enrobés ainsi que les bordures de trottoirs, caniveaux etc. pour un montant de 8 995 € HT.

Un poteau incendie Type Émeraude a également été rajouté sur la Grand Rue pour la mise en conformité (coût de 1 790 € HT).

ET TRAVAUX DE VOIRIE

Dans la continuité des travaux de la première tranche, la réfection de la voirie a été réalisée par l'entreprise Eurovia sur le haut de la rue du Moulin (20 649 € HT) et rue des Jardins (41 580,00 € HT). Les travaux de réfection des fouilles se sont quant à eux élevés à 17 625,25 € HT.

Enfouissement des réseaux secs de La Côte Rouge et de Tyrande



Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et la pose des candélabres sont terminés au village de la Côte Rouge et viennent de débiter à Tyrande.

Ces travaux vont favoriser les économies d'énergie grâce à l'éclairage par des ampoules LED qui viennent remplacer les anciennes au sodium haute pression (2 à 4 fois plus énergivores). De plus, face aux événements climatiques exceptionnels de plus en plus fréquents, (tempêtes de vent, d'orages de grêle...) l'enfouissement des réseaux électriques et



téléphoniques apporte plus de sécurité pour les habitants. Enfin, les candélabres participent à l'embellissement des villages grâce à leur nouveau design.

Pour ces deux chantiers, des conventions ont été passées avec Territoire d'énergie du Puy-de-Dôme – S.I.E.G. 63 pour la réalisation des travaux. Via des versements au fonds de concours, la commune participe à hauteur de 50 % soit 36 000 € HT pour le village de la Côte Rouge et 31 005,04 € HT pour celui de Tyrande.



Projets à venir

Aménagement des abords sud de la salle polyvalente de Saint-Ignat

Suite au buffet campagnard du 14 juillet qui s'est tenu sous l'ombre bienvenue des arbres à l'arrière de la salle des fêtes, le Conseil Municipal a évoqué la nécessité d'augmenter les espaces ombragés pour anticiper les augmentations de température prévisibles dans les années futures.

Un bureau d'étude a été sollicité pour faire une étude et un budget prévisionnel pour constituer les dossiers de subventions.



Plantation de haies

La Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) du Puy-de-Dôme, avec l'aide financière du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, souhaite valoriser les sociétés de chasse qui s'impliquent dans l'aménagement de leur territoire de chasse en subventionnant certaines actions, comme la plantation de haies qui ont des fonctions environnementales de tout premier ordre.

Pour réaliser cette opération, la commune de Saint-Ignat a proposé de mettre à disposition à titre gratuit plusieurs parcelles représentant une longueur de 260 mètres. Une corvée de plantation de haie sera organisée dans l'hiver avec les élus et les membres des sociétés de chasse.



CCAS

Cette année encore, les manifestations portées par le CCAS n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire : repas des aînés de décembre 2021 et vœux de la Municipalité de janvier 2022.

Pour 2022, le repas de Noël des aînés est fixé au samedi 10 décembre à midi. Nous gardons espoir de pouvoir l'organiser et offrir à tous les bénéficiaires une journée festive

et chaleureuse.

Au-delà des festivités, les CCAS a aussi des interventions sociales. Il subventionne l'association sur les pas de Romane et a cette année attribué deux aides financières à des familles en difficulté (une aide au paiement d'une facture EDF et l'autre pour l'achat d'un appareillage médical coûteux).



Une école vivante et riche en projets

Les thèmes et projets scolaires, le mot des enseignantes

L'année scolaire 2021/2022 a vu l'aboutissement de divers projets pour les élèves de l'école de Saint-Ignat.

Les 2 petites classes ont travaillé sur la nature en commençant l'année par une sortie à la rencontre des abeilles à la ruche des Puys. Leur travail d'observation des petites bêtes s'est poursuivi avec la mise en place d'un élevage de chenilles ayant donné naissance à de très jolis papillons relâchés par la suite dans la nature. Ces élèves se sont aussi intéressés à la nature lors d'une belle promenade sur le chemin Fais'Art et d'une excursion en fin d'année à bord des petits trains de la découverte dans le jardin pour la Terre d'Arlanc.



Les grands quant à eux ont goûté aux joies de la montagne et des sports de glisse lors d'un séjour de 3 jours à la Bourboule. Ils ont pu découvrir le ski de descente et le ski de fond, les balades autour du lac du Guéry et apprendre à construire des igloos.



Vie de la commune

La classe de CM a terminé l'année en recevant avec fierté le prix de la meilleure démarche scientifique à Vulcania pour leur magnifique maquette volcanique, et ont pu profiter du parc d'attraction avant de se dire au revoir et de souhaiter bon vent aux CM2. L'année s'est clôturée par un spectacle autour des fables de la Fontaine. De la PS au CM2, chaque classe a proposé sur scène une pièce de théâtre ou des chants. A la suite du spectacle, parents, enfants et enseignantes ont pu partager un repas convivial.



L'année 2022/2023 a commencé avec un projet autour de l'Afrique débouchant sur un beau spectacle de danses et de percussions africaines pour Noël.



Les enseignantes prévoient de faire partir les enfants de la GS au CM pour un séjour avec nuitée en Dordogne, sur les traces de Cro-Magnon.



Les enseignantes remercient cette année encore les ATSEM pour leur travail à leurs côtés, les parents d'élèves, en particulier ceux qui ont accompagné les enfants lors des diverses activités, l'APE qui finance et rend possible les projets et la municipalité pour son soutien continu et l'installation cette année des nouveaux jeux de cour très appréciés.



L'Association des Parents d'Élèves : un soutien actif aux projets scolaires

**L'APE souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année,
en particulier aux enfants de l'école et à leurs familles.**



L'APE organise chaque année diverses actions aux côtés des enseignantes afin d'offrir aux enfants des moments riches durant leur scolarité : voyages scolaires, activités, matériel, passage du Père Noël...

L'année dernière, les plus grands ont pu profiter d'une sortie de 2 jours à la neige dans nos montagnes auvergnates. Ils ont ainsi pu s'initier entre autre aux raquettes et au ski de fond. Quant aux plus petits, ils ont joué les apprentis apiculteurs à la Ruche des Puys en début d'année et sont également allés visiter le jardin botanique d'Arlanc en fin d'année. Une soirée dansante s'est déroulée à l'issue du spectacle de fin d'année de l'école permettant de clôturer l'année 2021-2022 dans une ambiance chaleureuse et animée.

Cette année 2022-2023 reste prometteuse en événements et temps conviviaux. En effet, la bourse "enfants" qui s'est déroulée en octobre 2022 a remporté un grand succès permettant de faire de beaux bénéfices sans solliciter le porte-monnaie des parents d'élèves. Cette action est ouverte à toute la population. Nous en profitons pour remercier

les bénévoles nous ayant prêté mains fortes durant ces 3 jours, ainsi que toutes les personnes qui nous ont confié leurs articles. Notre traditionnel loto aura également lieu début 2023, à la salle des fêtes de Saint-Ignat, avec toujours de très beaux lots à vous faire gagner. Aussi, nous renouvelerons la vente d'objets photos et la tombola « poulets fermiers ».

Nous profitons de cet article pour remercier l'équipe enseignantes/ATSEM ainsi que la municipalité pour nos bons rapports et notre travail d'équipe. Merci aussi aux parents, aux enfants et à tous ceux qui nous soutiennent !

Pour tout renseignement à propos de l'APE de l'école de Saint-Ignat, n'hésitez pas à nous contacter par mail à apecampeyroux@gmail.com ou par téléphone au 06 20 32 09 34. Vous pouvez aussi retrouver Ape Champeyroux sur Facebook pour suivre et partager son actualité ! Toute personne amie de l'école souhaitant se joindre à nous est bienvenue !

Nous comptons sur vous tous pour continuer à nous soutenir car nous avons bien conscience que c'est grâce à vous tous que tout cela est possible !



École communale de Saint-Ignat

Garderie

Les horaires de la garderie sont les suivants :
- le matin : 7h30 – 8h20 (les enseignantes accueillent les enfants à partir de 8h20)
- le soir : 16h00 – 18h30
Le tarif est de 1,60 € par garde, plafonné à 40 € par mois.

Il est rappelé que le respect de horaires est important. En cas de retard imprévu, ne pas oublier de prévenir les enseignantes et/ou les personnels communaux.

Cantine

Le Conseil Municipal a renouvelé la convention avec le traiteur le Gourmet Fiolant pour la fourniture des repas de la cantine scolaire. Les tarifs ont subi une légère augmentation passant de 3,68 € à 3,80 € pour le repas enfant et de 4,78 € à 4,95 € pour les repas adultes.

Les élus n'ont pas souhaité impacter la hausse du budget de fonctionnement dû aux



règles sanitaires imposées lors de la crise COVID, ni la hausse de coût de l'électricité, au budget des familles.

Comme depuis quelques années, une réduction de 1 € par repas est accordée aux familles à revenus modestes qui en font la demande en début d'année scolaire.

Afin de faciliter les échanges entre les parents et le personnel communal de l'école et surtout pour prévenir l'école de modifications de vos réservations de cantine ou de garderie de votre enfant,

il a été mis en place une adresse mail : cantine-garderie@saint-ignat.fr.

Il est demandé de prévenir avant 8h00 en cas d'absence le jour même, et le jeudi pour toutes modifications sur la semaine suivante.

Amélioration continue du lieu d'apprentissage

L'équipe municipale tient à maintenir un environnement de travail agréable, aux enfants et aux enseignantes. C'est dans cette optique que des travaux ont été menés pour agrandir la cantine et que de nouveaux jeux ont été installés dans la cour de récréation.

Les enveloppes budgétaires mises à dispositions des enseignantes pour le fonctionnement restent importantes :

- Budget fourniture scolaire : 6 000 €
- Budget transport scolaire : 3 000 €

La Bibliothèque

La bibliothèque se trouve à l'arrière de la mairie, elle est ouverte les mercredis et vendredis après-midi de 16h30 à 18h30.

L'adhésion est gratuite et vous permet d'emprunter dans tout le réseau de bibliothèques du territoire de RLV. Romans, périodiques, BD, albums jeunesse, documentaires mais aussi CD et DVD peuvent ainsi être empruntés pendant 4 semaines, jusqu'à 10 documents cumulés.

Vous souhaitez un livre ou DVD qui n'est pas disponible à Saint-Ignat ?

Les bénévoles peuvent vous le commander auprès du Réseau de Lecture Publique de RLV et il sera livré dans votre bibliothèque dans les meilleurs délais. Alors n'hésitez pas, poussez la porte et venez voir nos collections !

Cette année, l'équipe de bénévoles s'est agrandie avec l'arrivée de Pascaline Serra.

Différentes activités ou manifestations sont proposées au sein du réseau de bibliothèques du RLV :

- En avril 2022, lors de la Quinzaine des

histoires, nous avons accueilli Céline Decourty, venue conter les dragons auprès des 6-10 ans.

- Le 26 octobre, les enfants de 3 à 10 ans ont pu participer à un après-midi jeux de société présenté par La Vache Carrée. Pour le plus grand bonheur de nos enfants !

Rappel d'information :

Horaires

Mercredi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 16h30 à 18h30

Pendant les vacances scolaires, des fermetures sont possibles, il est préférable de se renseigner.

Adresse et contact

Place de la Mairie (juste derrière la mairie)
Tel : 04 63 85 83 57
e-mail : bib.stignat@rlv.eu



Célébration du centenaire de M^{me} Ramillien



Joyeux Anniversaire Mme RAMILLIEN !

Le 22 janvier, à 2 jours de sa date anniversaire, le Maire et ses adjoints ont rendu visite à Mme RAMILLIEN pour honorer le centenaire de cette habitante de la commune qui était également entourée de ses enfants et petits-enfants. En raison de la pandémie de COVID et des restrictions toujours en vigueur, la cérémonie officielle prévue par la commune est reportée à une date plus favorable

... Le 2 avril 2022

Mme Céline RAMILLIEN, dite Cécile, est née VARENNE-PAQUET le 24 janvier 1922 à Champeyroux, commune de Saint-Ignat.

Elle a fait ses études au pensionnat Saint-Joseph de Maringues jusqu'à l'âge de 16 ans et a obtenu le brevet d'étude. Elle a ensuite été aide-familiale à la ferme de ses parents.

Puis elle rencontre André RAMILLIEN, de Montgacon, sur la commune de Maringues. Ils se marient le 30 avril 1947 et partent pour Strasbourg où André est muté pour son travail. Deux enfants naissent dans la capitale alsacienne : Jacques en 1948 et Monique en 1949.

La famille revient en Auvergne à Moulins à la suite d'une nouvelle mutation d'André. La famille s'agrandit avec la naissance de Guy, Alain, Gilles et Jean-Luc. Avec cette grande famille, Cécile est femme au foyer.

Le 11 janvier 1971, un drame frappe la famille avec le décès d'Alain qui meurt à 17 ans dans un accident de la circulation.

A la retraite d'André, la famille revient à Champeyroux et mène une vie paisible dans la maison familiale de Cécile, avec leur dernier fils Jean-Luc.

Après le décès d'André le 29 octobre 1989 la vie continue pour Cécile, auprès de son fils Jean-Luc. Elle sera même secrétaire du Club de l'amitié quelques années. Elle est toujours

très entourée par ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants.

Bon pied, bon œil, elle se promène régulièrement dans les rues du village accompagnée de ses auxiliaires de vie.

Au nom de la commune, je vous souhaite Cécile encore de belles années et j'espère vous revoir dans les rues de

Champeyroux dès les prochains beaux jours.

Merci Cécile pour cette belle image que vous donnez.

Discours
de Philippe CARTAILLER,
Maire de Saint-Ignat.



L'amicale des Sapeurs-Pompiers



Au moment où nous écrivons ces lignes, nous avons retrouvé une activité opérationnelle quasi normale, un effectif stable d'une quinzaine de pompiers et une centaine d'interventions pour 2022. Malgré cela, une épée de Damoclès pèse sur nos têtes ainsi que sur les centres non munis d'un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes. La politique de notre nouvelle direction est d'épurer le maillage territorial avec notamment des fermetures diurnes pour certains centres, voire définitives pour d'autres. Nous ferons bien entendu le maximum pour que ce ne soit pas le cas pour notre caserne, afin de garantir des secours rapides pour tous les habitants de nos communes et de celles aux alentours. Mais la vie de la caserne continue dans l'immédiat et nous avons également pu reprendre une activité "festive" avec plusieurs manifestations : le Marché de Noël, la paëlla à emporter et le Bal du 13 juillet pour



les manifestations ouvertes à tous ; repas champêtre et week-end cohésion pour les pompiers actifs et anciens pompiers. Nous espérons pouvoir continuer sur cette lancée en 2023 avec encore de belles manifestations prévues au programme : voyage aux Baléares en mai 2023, repas dansant, bal, et bien sûr le samedi 21 janvier se déroulera notre traditionnelle Sainte-Barbe. Vous êtes comme chaque année (et on l'espère pour de nombreuses à venir)



invités à partir de 20h pour profiter de la soirée avec nous.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux et vous remercions pour l'accueil que vous nous réservez pour le passage des calendriers.

Les Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat /
Surat / Saint-Laure

Cérémonies

8 mai

La cérémonie de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 a pu se dérouler grâce à l'allègement des mesures sanitaires. Élus, Pompiers, représentants des anciens combattants et habitants ont défilé et rendu hommage aux combattants disparus. Un vin d'honneur a été offert comme à l'accoutumée par la Municipalité aux personnes qui ont consacré un peu de leur temps à cette manifestation de notre devoir de mémoire.

14 juillet

Après le traditionnel défilé pour porter une gerbe au Monument aux Morts accompagné de la batterie-fanfare de l'Epi d'Or, tous les participants se sont retrouvés cette année à l'ombre des arbres pour partager le pot de l'amitié et le buffet champêtre offert par la Municipalité. La chaleur écrasante n'a pas empêché la bonne humeur de s'installer et tout le monde a apprécié ce moment de partage.

11 novembre

Sous un soleil quasi printanier et malgré un long week-end de 3 jours, les habitants de la commune se sont retrouvés nombreux pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Après le dépôt de gerbes et le recueillement, M. le Maire et Mme la représentante de l'association des Anciens Combattants ont lu les messages officiels de M. LECORNU et Mme MIRALLES, respectivement Ministre des Armées et Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire et de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants). La cérémonie s'est poursuivie à la salle polyvalente par le traditionnel vin d'honneur offert par la Municipalité.

INFO MUNICIPALE

Dans un souci d'économie, désormais les invitations aux cérémonies ne seront plus distribuées dans les boîtes aux lettres --> L'information se fera par affichage dans chaque village (panneaux des salles communales, école) et sur le site internet de la mairie.



Entretien des berges des cours d'eau

Tout propriétaire de terrain riverain d'un cours d'eau est tenu à un entretien régulier des rives.

C'est pourquoi il convient de ramasser régulièrement les bois et déchets de la berge à proximité du lit du cours d'eau. Tous les obstacles à l'écoulement formés notamment par les arbres morts tombés (embâcles) représentent un risque d'aggravation des inondations, et favorisent l'érosion des berges.

A ce titre, la Commune, propriétaire de parcelles, a retiré des arbres tombés au-dessus du pont Eiffel de Buxerolles, ainsi que sous le pont de Champeyroux, permettant le maintien de l'équilibre écologique de la Morge.



La nature est un bien commun précieux qu'il convient de préserver.

Plantations dans les bacs de la commune



La traditionnelle « corvée des plantations » a été organisée samedi 21 mai au matin sous un doux soleil printanier. Armés de gants et plantoirs, les conseillers municipaux ont fait le tour des

villages pour garnir les parterres et bacs d'entrées et de sorties de bourgs de plants variés qui embellissent les rues et carrefours durant une partie de l'année. Ils sont ensuite arrosés par les employés municipaux.

Riverains, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à entretenir ces bacs entre deux passages des employés, pour prolonger leur floraison.

Désherbage du cimetière et permission de sortie citoyenne



En Avril M. le Maire a fait une demande auprès de la prison de Riom afin de bénéficier de travaux réalisés à titre gracieux par des détenus.

Dans le cadre d'une permission de sortie citoyenne, des personnes détenues au centre pénitentiaire de Riom ont participé en octobre au désherbage du cimetière.

Cette mission basée sur le volontariat est ouverte aux détenus en fin de peine, soit un reliquat de moins d'un an de détention. Afin de participer, ceux-ci doivent faire une demande écrite au juge d'application des peines, avec l'appui du chef de bâtiment ainsi que celui du SPIP 63 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Puy-de-Dôme). Divers travaux d'intérêt général leur sont ensuite proposés : désherbage dans les

communes de l'agglomération, classement des archives de Clermont-Ferrand, mission pour les Restaurants du Cœur,...

A Saint-Ignat, ils étaient 4 encadrés par 2 surveillants pénitentiaires. Le café de bienvenue fut un moment d'échange qui a permis de constater la motivation de ces travailleurs d'un jour. Ils nous ont exprimé leur volonté d'être utiles et d'aider pendant leur période de détention. L'un d'entre eux a tenu à remercier l'équipe municipale d'avoir accepté leur venue dans la commune.

Pour un des jeunes hommes, cette permission citoyenne s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans la formation diplômante en espace vert qu'il suit au centre pénitentiaire.

Une fois au cimetière, tout le monde s'est mis au travail ! Les surveillants ont également participé, afin de garder un bon état d'esprit durant la mission.

A la fin de la journée, l'objectif était largement atteint et la qualité du travail appréciée par l'équipe municipale.

Fort de cette expérience, la municipalité envisage d'ores et déjà de renouveler cette opération.

Visite de la commune le 18 juin



Du fait de la dispersion des villages, il est parfois difficile pour les conseillers d'avoir une vue d'ensemble de la commune. C'est pourquoi le 18 juin, l'équipe municipale s'est retrouvée pour une visite collective de certains points de la commune.

La première étape a permis de découvrir ou de revisiter sous d'autres angles l'église communale, chaleureuse et en très bon état suite aux travaux effectués dans le clocher. Cependant, la montée en haut de celui-ci a été un peu décevante car les claustras en bois pour éviter les nichées de pigeons ne permettent plus de voir le paysage. Malgré tout, les cloches et l'imposante structure qui les soutient ont impressionné les visiteurs.



L'équipe communale s'est ensuite rendue sur les limites de la commune près du site du nouveau moulin de Limagrain, puis à Villeneuve l'Abbé, pour terminer à Champeyroux et voir l'ensemble des travaux réalisés dans ce village.

Nettoyage de printemps

Samedi 26 mars, après 2 ans d'absence, tous les volontaires de la commune se sont retrouvés en début de matinée pour le traditionnel nettoyage de printemps. Près de 40 personnes étaient présentes. Elles se sont réparties en plusieurs groupes et ont sillonné les chemins des bords de Morge, très prisés des randonneurs, de Champeyroux à La Côte Rouge.

Globalement, les chemins apparaissent de plus en plus propres et donc mieux

respectés des utilisateurs. La « récolte » a quand même rempli trois remorques. On peut malheureusement déplorer le manque de civisme de certains puisqu'il a été collecté à plusieurs endroits bien ciblés plus de 400 cannettes de bière.

A la fin de cette matinée éco citoyenne et printanière, la mairie a offert un apéritif aux participants pour les remercier d'avoir consacré un peu de leur temps libre pour accomplir cette belle action collective.



Forum des associations



La municipalité et le Comité des Fêtes de Saint-Ignat se sont joints pour organiser le premier forum des associations de Saint-Ignat qui s'est tenu le samedi 10 septembre après-midi dans la salle des fêtes.

Une douzaine d'associations et d'acteurs de la vie communale et des environs ont répondu présents pour cette première édition « test ». Tous les domaines d'activités pour grands et petits étaient représentés :

- **Sport** : qi qong avec Un temps pour soi, foot avec le Groupement Formateur Limagne, twirling-bâton avec le Twirling Club de Saint-Beauzire,
- **Loisirs** : chasse avec les Sociétés de Chasse Saint-Ignat-Tyrande-Buxerolles et de Villeneuve-Champeyroux,
- **Animation** : le Comité des Fêtes de Saint-Ignat, les Compagnons du Four de Champeyroux, les Acolytes de Champeyroux, Intervil'Limagne, animations sur le milieu rural avec Le Comice Agricole,
- **Culture** : musique avec Le Gros Monsieur d'abord, lecture avec les bénévoles de la Bibliothèque de Saint-Ignat.

Tous ont pu proposer leurs activités et détailler leurs projets à la cinquantaine de visiteurs qui se sont égrenés durant l'après-midi, en espérant tout de même que le public se déplacera plus nombreux lors de la prochaine édition. En effet, cette manifestation a sans doute souffert de la concurrence des autres forums organisés par de nombreuses communes en cette période de rentrée.

Un pot de l'amitié a été offert à tous les exposants pour les remercier de leur engagement.



Limagrain inaugure son nouveau moulin

Après deux ans de travaux, la coopérative Limagrain a inauguré jeudi 8 septembre 2022 un nouveau moulin à blé situé sur la commune de Saint-Ignat. Cet investissement de 24 millions d'euros pour ce fleuron régional de l'industrie agro-alimentaire était devenu

indispensable pour la coopérative agricole.

Il mesure, au plus haut 42m, avec une vue imprenable sur la chaîne des Puys. Et il est visible de très loin depuis la plaine de la Limagne. Ce bijou de technologie vient remplacer les deux moulins de Bouzel et de Gerzat.



La Municipalité et le Comité des Fêtes de Saint-Ignat organisent un
FORUM DES ASSOCIATIONS
 Samedi 10 septembre 2022, de 14h à 17h
 Salle des Fêtes de Saint-Ignat

ANIMATIONS

SPORT

DETENTE

MUSIQUE

LOISIRS

Et bien d'autres activités ...

Les Associations qui animent notre commune vous présenteront leurs activités : venez les rencontrer !

Les Compagnons du Four



Entre les diverses dégustations de produits cuits au feu de bois (pains divers, pâtés aux pommes de terre, pompes aux pommes, tripes, terrine, etc...) et les nombreux exposants pour la brocante - vide grenier, les visiteurs ont pu admirer une jolie collection de véhicules anciens. Parmi les modèles présentés, les amateurs les plus avertis ont décelé la présence côte à côte de 2 véhicules (d'un même constructeur français) d'une différence d'âge de 101 ans.

En effet, une voiture neuve de 2022 côtoyait une Torpédo Type A de 1921, voiture qui fut la 1^{re} à être fabriquée en grande série à la chaîne en Europe. Ce véhicule en parfait état de marche fait la fierté de son propriétaire. En continuant dans l'évolution des véhicules, les visiteurs ont pu également voir la présentation du mini bus électrique de Riom Limagne Volcans.

Les Compagnons tiennent à remercier chaleureusement les bénévoles qui viennent les aider et les soutenir chaque année lors des différentes manifestations.

Les Compagnons du Four vous remercient pour votre participation aux diverses manifestations et vous attendent encore plus nombreux l'année prochaine. Ils en profitent pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2023.

Rétrospective 2022

Avec le contexte sanitaire, le concours de belote a été déprogrammé encore cette année.

La fiesta mousse qui devait avoir lieu pour la Saint Jean a été annulée pour cause de

mauvais temps, nous espérons bien nous rattraper l'année prochaine.

Les Compagnons du Four de Champeyroux ont récemment organisé leur 39^e Fête du Pain.





Les Déchênes de Villeneuve



L'Open du four

C'est avec un grand enthousiasme que l'association a lancé son premier Open du Four. L'idée était de pouvoir créer un nouvel événement convivial autour du four de la salle communale.

Les anciens du village ont pu transmettre leur savoir pour allumer le four. En effet, on n'allume pas un four à bois comme une cuisinière ; plusieurs jours sont nécessaires pour une montée en température progressive. Nos 2 stagiaires Guy D'Arzac et Michel Besson ont brillamment passé leur diplôme d'allumeur de fours. Grâce à eux nous avons pu ensuite lancer la cuisson de pain et de tarte aux pommes, sous la houlette de notre boulanger retraité Guy Faure. Les enfants du village ont également pu façonner chacun leurs pâtons sous les conseils avisés de leur professeur Guy. Pour compléter le tableau les bénévoles de l'association avaient préparé quiches et pizzas et tenu une buvette pour accueillir tous les habitants de Villeneuve souhaitant partager ce moment.

La 2ème édition sera différente cette fois-ci puisque le pain sera confectionné la nuit et les habitants pourront en profiter pour faire cuire leur propre plat dans le four encore chaud dans la matinée. Un repas partagé sera ensuite proposé le midi.

Soirée Karaoké

De grands talents ont pu être découverts lors de la soirée Karaoké. Celle-ci s'est tenue dans la Grange grâce à la collaboration des Déchênes et de l'association "La tête

dans les étoiles". Petits et grands ont pu chanter à tue-tête et aussi s'affronter sur un Quiz musical (blind test). Encore une fois les habitants de Villeneuve et des alentours ont répondu présents pour cette première. L'ambiance a été à son comble lorsque tous les habitants de Villeneuve ont chanté "À Villeneuve l'Abbé" sur l'air de la chanson de Joe Dassin : "Les Champs-Élysées". L'association se sent prête à renouveler l'expérience. Tous à vos micros pour la 2^e édition du Karaoké de Villeneuve !!

Halloween 2022

Appel à témoin : d'effrayants petits monstres ont pu être aperçus déambulant dans les rues de Villeneuve. Ils auraient envouté les différents occupants des maisons, les forçant à donner tous leurs bonbons. D'autres villageois ont pu les apercevoir se regrouper au sein de la salle des fêtes de Villeneuve l'Abbé. D'autres expliquent même qu'ils étaient en train de danser et trinquer

Brocante

L'association organisera la première brocante de Villeneuve l'abbé, le 4 juin 2023. Nous recherchons toute personne volontaire et prête à nous aider pour l'organisation de cet événement.

N'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail :
dechenes.villeneuve@gmail.com



Sur les pas de Romane



Bonjour à toutes et à tous. Depuis 2020 l'association Sur les pas de Romane n'a pu organiser les manifestations habituelles sur la commune.

En ces périodes économiquement difficiles pour nos partenaires qui nous offrent de nombreux lots depuis près de 16 ans nous avons décidé de ne pas les démarcher pour le loto, tombola et autre.

Seuls les paquets cadeaux à Jaude en décembre 2020/21 et 2022 et les participations à l'Ironman à Vichy en août 2021 et 2022 ont pu être maintenues. Durant deux ans, nos seules recettes ont été

ces manifestations et les dons reçus (que vous pouvez continuer à nous faire parvenir à l'adresse suivante : 2 rue de la Vallade - Tirande).

En conséquence, il a fallu réduire les dépenses pour les soins et les matériels nécessaires de Romane.

Nous avons dû arrêter les thérapies, pourtant efficaces, suivies depuis 2007. Nous n'avons pas renouvelé certains matériels non remboursés malgré une opération importante du dos en juillet dernier et la croissance de Romane qui aura 17 ans en février 2023.

Nous espérons pouvoir vous retrouver en 2023 autour des traditionnels week-ends « Fête du Jeu » (loto, belote et pétanque).

Vous pouvez aussi retrouver l'association qui apporte son aide, avec l'ensemble de nos bénévoles, à des associations de la région en signant des partenariats lors de leurs manifestations.

En espérant vous retrouver prochainement.

Sur les pas de Romane

Comité paroissial

Eglise de Saint-Ignat Paroisse de Saint-Michel en Limagne Noire

Cette année, 5 messes des familles ont été célébrées dans l'église de Saint-Ignat par le père Philippe Kloeckner ou le père Florent Boisnault.

La messe en famille suit en général la rencontre mensuelle de catéchèse : les enfants y sont invités à rencontrer Jésus d'une autre façon et ils utilisent souvent les chants appris le matin. Enfants, parents, catéchistes et paroissiens réguliers sont toujours heureux de se retrouver dans cette église claire et vaste. Ils se sentent accueillis par l'équipe de bénévoles qui en assure l'entretien et le fleurissement.

Le 15 mai 2022, quatre enfants de la paroisse ont eu la joie d'y vivre leur première communion. Deux baptêmes et cinq obsèques y ont également été célébrés. Toutes ces cérémonies permettent de continuer à faire vivre l'église de Saint-Ignat.

Extrait d'un témoignage d'une famille après le baptême de son fils

« ... Nous avons eu un prêtre très à l'écoute, souriant, bienveillant avec nous et tous les enfants présents... Il a modernisé le baptême de mon fils sans bousculer les us et coutumes de notre Eglise, là où tant de prêtres refusent le changement.

... Nous avons également été très bien accompagnés par l'équipe de bénévoles de la paroisse Saint-Michel en Limagne Noire. Je voulais vous remercier pour tout le travail que vous faites pour les fidèles, c'est grâce à votre implication que notre église fonctionne et que, dans la joie ou la peine, nous avons la chance de trouver une église qui nous ouvre ses portes. »





Comité des Fêtes de Saint-Ignat

Après un arrêt de quelques mois en 2020, dû à la crise sanitaire, voici le moment de la reprise !

C'est avec un grand plaisir mais aussi une grande appréhension que nous avons relevé le défi de relancer toutes les fêtes : loto, potée, marche/vidé grenier/marché aux plants, Fête de l'Ortie. Seule l'organisation de la Potée 2022 a été modifiée en raison de certaines contraintes sanitaire.

Attention, mesdames et messieurs
Dans un instant on va commencer
Préparez vos agendas ça va décoiffer
5, 4, 3, 2, 1, 0, partez, toutes les fêtes vont débiter
Et tous les membres vont s'animer en même temps...

*Adaptation libre de la chanson
de Michel Fugain (1972)*

Dimanche 7 novembre 2021 : Loto

Mise en place de la salle le dimanche matin, répartition des postes pour l'organisation de l'après-midi : vente des cartes de loto, encaissement, boulier, buvette, crêpes, micro, disposition des lots... Il nous faut repenser à tout !

L'ouverture des portes a lieu à 13h45 avec déjà une longue file d'attente. Durant tout l'après-midi, les lots mis en jeux (bons d'achats de 300 € et 150 €, enceinte Bluetooth, paniers gourmands...) trouvent preneurs auprès des joueurs les plus chanceux ! Alors, on entend les quines et la chanson d'Emile en 1981 nous fait bien sourire !

Ah les bouboules

Ah les bouboules

[Ouais, mais quelles bouboules ?]

les bouboules, les bouboules du loto

Quant aux plus malchanceux, ils se réconfortent avec les délicieuses crêpes dégustées lors de la pause ! Rendez-vous est donné pour l'an prochain.

La potée auvergnate

Compte tenu de certaines restrictions sanitaires encore en cours en février 2022, l'organisation de la 37^e potée est chamboulée et telle la chanson de David et Jonathan en 1988 (que nous avons gentiment parodié!) nous pouvons fredonner :

Est-ce que tu viens pour la potée ?

Moi je n'ai pas changé d'adresse

Je serai, je pense

Juste à emporter

Au rendez-vous à Saint-Ignat...

110 personnes finalement réservent la potée à emporter, préparée par M. Munoz, traiteur à Puy-Guillaume. La bouillie et les tartes aux pommes ont été faites par les membres du Comité et cuites dans le four de Buxerolles.



Marche, vide-grenier et marché aux plantes

(Presque) comme chantait Zaz en 2010 :

**Je veux d'marche, des fleurs, de la bonne humeur,
C'n'est pas votre argent qui fera mon bonheur,
Moi j'veux chiner toute la matinée.
Allons ensemble, découvrir cette fête,
Oubliez donc tous vos problèmes,
Bienvenue à la brocante, la marche, la vente de fleurs**

... qui se déroulent à Buxerolles le dimanche 15 mai 2022.

Journée bien chargée ce dimanche-là, puisque nous avons réussi à associer un vide-greniers, une marche et un marché aux plants. Malgré une météo favorable, le grand nombre de manifestations alentours n'a pas permis d'avoir l'affluence espérée au niveau du nombre de brocanteurs et de chineurs. Heureusement, le marché aux plants a connu un grand succès.

Ainsi, Le 15 juillet 2022, le Comité des Fêtes a pu remettre un chèque d'un montant de 850 € à l'ACTE Auvergne qui correspond aux bénéfices de la journée caritative du 15 mai. Cette année l'Acte Auvergne a participé à l'accueil d'enfants Ukrainiens et de leurs familles en soins à l'hôpital Estaing. L'association a, entre autre, fourni aux enfants traités en chambre stérile des boîtes de jouets personnalisés et financé l'achat de matériels.

Fête de l'Ortie

Après deux années d'annulation, la 26^e Fête de l'Ortie se prépare et le dimanche 4 septembre 2022, comme l'écrit le journal la Montagne : **la fête de l'Ortie fait un retour triomphant.**

Tiens tout a changé ce matin

Je n'y comprends rien

C'est la fête, la fête

Jeunes , vieux grands et petits

On est tous amis

C'est la fête, la fête

Michel Fugain (1973)

Quelle joie de revoir le village de Saint-Ignat animé ! Quelle joie de retrouver les exposants, les brocanteurs, les artisans, les bénévoles, les musiciens..., même si toute cette organisation nous amène parfois un peu de stress ! L'animation musicale de la Fête de l'Ortie est, quant à elle, assurée par la fanfare de Cognat-



Lyonne et par le groupe Oubéret. Mêlant instruments traditionnels, chants de marins, légendes, danses, énergie rock et costumes hauts en couleurs, Oubéret propose pendant plus d'1h30 de spectacle un voyage allant de l'Irlande à la Bretagne, en passant par l'Ecosse, la Galice ou les Cornouailles.

La Fête de l'Ortie 2022 fut une journée non-stop riche en expositions, conférences, brocante, casse-croute, manège etc...avec pour fil conducteur l'Ortie. Ce fût une journée de retrouvailles également car les promeneurs étaient au rendez-vous et même très tôt le matin. L'aide de nombreux bénévoles permis la pleine réalisation de la fête.

Ainsi le 30 septembre, après un petit débriefing sur le déroulement de la Fête de l'Ortie et les points à améliorer ou à modifier, un pot était organisé afin de remercier bien chaleureusement l'ensemble des bénévoles et sponsors. Un bilan de la Fête était réalisé : environ 400 repas ont été servis, l'ensemble des produits à l'ortie a été vendu et grâce à une météo favorable la buvette a bien fonctionné.

Forum des associations

Pour la ...

Toute première fois

Toute toute première fois...

Jeanne Mas (1984)

Le forum des associations, organisé conjointement par la Municipalité et le Comité des Fêtes s'est déroulé le samedi 10 septembre 2022 dans la salle des fêtes de Saint-Ignat. Une dizaine d'associations de la commune ou des villages proches mettait à disposition des visiteurs les informations nécessaires pour les découvrir. Souhaitons bonne continuation à cette nouvelle initiative dont le but est de

faire découvrir les possibilités d'activités aux habitants de la commune.

Assemblée générale

L'Assemblée générale du Comité des Fêtes s'est déroulée le vendredi 21 octobre 2022. La réunion a débuté par une rétrospective des manifestations écoulées avec un bilan financier présenté pour chacune d'elles. La plupart des manifestations s'étant bien déroulées, le bilan financier est positif.

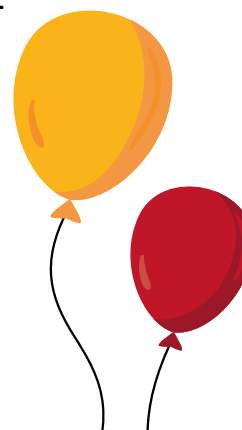
Le bureau a été reconduit sans modification :

- Président : Patrick Palmier
- Vice-président : Raphael Malzieu
- Trésorier : Sébastien Arzalier
- Trésorier adjoint : Arnaud Valencony
- Secrétaire : Cécile Malzieu
- Secrétaire Adjointe : Cécile Bertrand

Membres : Isabelle, Aline, Claudie, Christian, Jean-François, Jérôme, Christine, Jeannot, Marlène sans oublier Roxane et Alix qui ont rejoint l'équipe du Comité dans l'année 2021/2022.

Si vous souhaitez nous rejoindre, à plein temps c'est-à-dire pour toutes les manifestations ou à mi-temps ou juste quelques fois, sachez que cela est possible ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Vous pouvez également nous contacter par e-mail à : comite-saintignat@gmail.com.

L'ensemble des membres du comité vous présente ses meilleurs vœux. 2022 vous dit adieu, que 2023 exauce vos vœux.



Une première année bien remplie pour les Acolytes de Champeyroux !



Fort de l'élan trouvé pour Halloween, les Acolytes ont remplacés les citrouilles par des lutins en proposant aux Champeyrounais de faire briller les yeux des enfants et scintiller leurs maisons durant tout le mois de décembre 2021. Au total, une cinquantaine de maisons se sont parées de petits lampions et de grandes guirlandes pour illuminer notre village.

Par un dimanche de Pâques ensoleillé, un lapin au panier percé a laissé tomber des œufs dans tout Champeyroux !

Armés de leur panier, les enfants divisés en 2 groupes, ont pu partir à la chasse aux œufs en découvrant les légendes de notre village. En empruntant la Côte des Chèvres pour se rendre sur l'île près du lavoir, les plus jeunes ont eu la chance de croiser le chemin d'une poule magique. Après avoir vérifié que la maîtresse n'avait pas passé son dimanche à l'école, ils sont revenus peser leur butin sur l'ancienne bascule. Quant aux plus grands, une fois l'écusson du dragon découvert sur le mur extérieur du four à pain, énigmes et rébus leur ont permis de trouver d'autres œufs dispersés entre le Chemin Muletier, le moulin et la passerelle menant aux Rabouillons. De retour sur la place, tous ces efforts furent récompensés par un ballotin de chocolats offert à tous les petits chercheurs et la journée s'est terminée autour d'une buvette pour restaurer petits et grands.

Vous souvenez-vous de ces kermesses que vous faisiez quand vous étiez enfants ? Les Acolytes en gardent de très bons souvenirs et ont eu envie de retrouver cette ambiance de fête à l'ancienne. Dimanche 10 juillet, ils ont transformé la place en créant des jeux



oubliés : Chamboule tout, Casse noix, Fer à cheval, Jeu de fléchettes, etc...

Le succès et le beau temps furent au rendez-vous et la place remplie de bonne humeur ! Toutes les générations se sont retrouvées autour de la Pêche aux canards pour les uns, d'un concours de Tir à la carabine pour les autres ou du Lancé d'anneaux pour tous. Snacking et buvette ont permis à tous de prolonger ce beau moment de retrouvailles.

Pour Halloween, la place et les rues se sont remplies de fantômes et de courges de toutes les couleurs. Le temps d'un week-end, le village a été rebaptisé Champi'trouille!

Certains ont pu apercevoir sorcières, clowns, vampires et autres petits monstres à la recherche de bonbons à se partager... Après une tournée récolte, tous sont retournés à la salle des fêtes où crêpes, vin chaud et soupe de citrouille attendaient les courageux. Pendant que les enfants goutaient les friandises, les grands devinaient le poids de la plus grosse citrouille cultivée par le Président des Acolytes (un beau spécimen de 24,4kg!).

Nous remercions tous les habitants d'avoir aidés les enfants à remplir l'énorme chaudron de bonbons!

Nous prévoyons de reconduire ces moments festifs sur l'année 2023, mais nous sommes victimes de notre succès...

C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les personnes désireuses de donner un peu de leur temps pour nous aider au bon déroulement de ces animations et partager du bon temps.



Chasse aux œufs



Fête à l'ancienne

Si vous souhaitez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein des Acolytes de Champeyroux ! Vous pouvez retrouver nos coordonnées sur le

site internet de la mairie rubrique « associations » ou nous écrire via le groupe Facebook du village : « Champeyrounais et fiers de l'être! ». On compte sur vous !

Société de chasse de Saint-Ignat, Buxerolles, Tyrande



Une quarantaine de propriétaires et de chasseurs se sont retrouvés à la salle de Saint-Ignat samedi 2 avril 2022 pour leur repas annuel.

Le repas était organisé par la société de chasse de Saint-Ignat, Buxerolles, Tyrande. Dans les prises de parole avant repas, ont été évoquées les diverses difficultés et contraintes que subissent les chasseurs avec des réglementations de plus en plus exigeantes. Les chasseurs, moins nombreux, doivent faire face à des dégâts plus importants sur les récoltes de la part des prédateurs et parfois du gibier. Les contributions financières pour faire face à ces dégâts deviennent pesantes. Les chasseurs et les agriculteurs doivent résister et travailler ensemble.

Mais la convivialité et les bonnes histoires ont vite pris le pas sur la morosité ambiante. Le repas, principalement à base de gibier bien sûr, était servi par les chasseurs, reconvertis en chefs cuistots pour la bonne cause...

Une bonne journée passée bien au chaud et dans la bonne humeur, malgré le froid et un temps hivernal.



Association des Anciens Combattants

Comme de nombreux membres de l'association des anciens combattants ACPG-CATM nous ont quittés au fil des ans, il revient aux 5 adhérents de continuer à faire vivre le devoir de mémoire en participant aux différentes cérémonies organisées par la Municipalité. C'est à chacun d'entre nous de transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national.

Afin de partager un moment convivial, des épouses d'anciens combattants se sont réunies le 13 novembre au restaurant « Au gré du vent » à Tissonnières.



La petite histoire du bleuets de France A l'origine

Pendant la 1^{re} guerre mondiale, les Poilus avaient pris pour habitude d'appeler « bleuets » les nouveaux soldats engagés qui venaient au combat et arboraient encore un uniforme bleu immaculé. Puis, quelques années après la fin de la guerre, les blessés de guerre pensionnaires de l'Hôpital des Invalides ont confectionné des bleuets en tissu qu'ils vendaient sur la voie publique leur permettant ainsi de poursuivre une activité et de disposer d'une source de revenus.

Une vente ou un don au profit de ceux qui restent

En 1935, l'État français a officialisé la vente du « Bleuets de France » chaque 11 Novembre. Ainsi et depuis cette date, l'ensemble des fonds collectés est reversé à l'Office National des Anciens Combattants (ONAC) pour aider ceux qui restent. C'est ainsi qu'en signe de solidarité et pour ne jamais oublier, certains arborent un bleuets à leur veste.

L'Office National des Anciens

Combattants, l'ONAC fait également une collecte numérique via son site internet.



L'Epi d'Or



Habitué à se rendre à Saint-Ignat dans le cadre des commémorations des armistices de 1918 et 1945, ainsi que pour le 14 Juillet, les musiciens ont tenu cette année à y donner un concert.

En effet, la batterie-fanfare étant toujours bien accueillie et soutenue par la municipalité, il était de bon ton d'offrir aux habitants un aperçu plus étendu de son répertoire. Ainsi, les musiciens ont pu interpréter des morceaux rarement joués lors des défilés car ils nécessitent plusieurs instruments spécifiques, batterie en tête.

L'Epi d'Or remercie chaleureusement la municipalité de Saint-Ignat pour la mise à disposition de la salle des fêtes et le public

venu assister à ce concert, premier d'une longue série, nous l'espérons.

Nous rappelons que toute personne souhaitant rejoindre la batterie-fanfare est la bienvenue, quel que soit son âge et son niveau musical. N'hésitez pas à nous contacter !

Enfin, nous vous adressons, à tous, nos meilleurs vœux pour 2023.

Mathieu MONTBRIZON, secrétaire

Contact : Michel THAVE, Président
06 63 79 19 52
lepidor.entraigues@gmail.com

Les Compagnons du Marais



Repas d'été de Tyrande

Le dimanche 3 juillet 2022 les habitants de Tyrande se sont réunis afin de partager un moment convivial pour le repas d'été. Pour la première fois il a eu lieu dehors ce qui a été particulièrement apprécié.

Halloween 2022

Dimanche 30 octobre 2022, les enfants de Tyrande se sont réunis pour partir à l'assaut des sucreries du village. Petits et grands étaient de la partie et la bonne humeur également.

Groupement Formateur Limagne (foot)



U14 - U15

Le GFL a fait une belle saison 2021/2022 avec de bons résultats sportifs et de belles manifestations!

La situation sanitaire COVID nous a empêchés de faire le tournoi en salle prévu en janvier 2022. Toutefois, nous avons pu réaliser à Noël 2021 la vente de grilles pour gagner des dindes. Notre repas annuel, victime de son succès, nous a vus dans l'obligation de refuser des inscriptions. Il s'est tenu à la salle des fêtes de Chappes ; merci à M. le maire de Chappes pour le prêt de cette salle.

Pour terminer, le tournoi de Pentecôte s'est déroulé les 4 et 5 juin 2022 au stade de Saint-Beauzire avec une météo clémente et une ambiance amicale. Nous tenons à remercier M. le maire de Saint-Beauzire pour le prêt du complexe, ainsi que les employés municipaux pour leur aide à l'installation et au démontage des structures.

Cette année encore le GFL continue d'attirer les enfants et a atteint un nombre de licenciés supérieur à 200. Nous avons pu engager au moins une équipe par catégorie, de U6 à U18 féminine et masculine. La catégorie U18 masculine que l'on retrouve avec bonheur cette saison après une année d'absence nous permet même d'aligner 2 équipes, sans oublier nos entraînements spécifiques gardiens, 2 fois par semaine les lundis et mardis.

Dans la continuité de l'an dernier, nous avons étoffé le staff technique avec 26 éducateurs et 2 coordinateurs.

Calendrier des manifestations 2022/2023 :

- Tournoi en salle : les 21 et 22 janvier 2023 à la salle des sports de Chappes pour les catégories U8/9 et U10/11
- Galette des rois : le 28 janvier 2023 à la salle des fêtes des Martres d'Artières
- Repas dansant : le 1^{er} avril 2023 à la salle des Fêtes de Chappes
- Tournoi de Pentecôte : les 27 et 28 mai 2023 au stade de Saint-Beauzire pour les catégories de U6 à U13.

Nous remercions toutes les communes et les clubs de nous prêter leurs installations sur lesquelles évoluent nos jeunes pousses, ainsi que les communes de la Limagne qui contribuent au développement de notre groupement.

*Pour tous renseignements :
bureau.gfl@gmail.com
06.37.05.28.85*



U18 Féminines



Entente Sportive Champeyroux – Surat – Les Martres

Après deux saisons compliquées et écourtées, le club de Champeyroux retrouvait enfin les terrains. L'équipe fanion évoluait en 3^e division de district départemental (entraîneur Jean Picaud) et l'équipe réserve en 4^e division (avec un nouveau coach : Jérôme Sandouly). Le club de l'ES Champeyroux comptait 80 licenciés dont 40 séniors. Avec cet effectif stable, le club espérait pourvoir bien figurer dans les différents championnats. Les résultats ne furent pas à la hauteur des attentes. L'équipe dirigeante a dû déclarer forfait pour l'équipe II suite à un manque d'investissement de nombreux joueurs. L'équipe I termine 9^{ème} de sa poule avec 5 victoires, 6 nuls et 9 défaites.

Pour la saison 2022/2023, l'ESCSM n'engage qu'une seule équipe Sénior en 3^{ème} division de District. Le club compte 65 licenciés dont 22 séniors. Avec un effectif fortement renouvelé, l'équipe dirigeante a pour objectif de bien figurer dans ce championnat. Quentin BOISSONNEAU et Jérémie COMPTE auront en charge les entraînements pour cette nouvelle saison. L'ESCSM est l'un des clubs fondateurs du Groupement Formateur Limagne. Elle comptabilise 35 licenciés jeunes. Rappelons que le Groupement compte plus de 200 licenciés. Il présente des équipes dans toutes les catégories de U6 à U18. La formation des jeunes avec un encadrement constitué d'éducateurs diplômés est toujours l'objectif



Membres du bureau

du Groupement. Le stade de Surat accueille, outre les rencontres de l'équipe sénior, une partie des rencontres U15 et les entraînements de gardiens qui sont animés par Maxime GAYE.

Le bureau de l'ESCSM est composé de : Stéphane BOROT Président, Benjamin CHASSANG Vice-président, Jean-François LIABOEUF, Secrétaire, Frédéric VEXENAT Trésorier.

Les membres sont : MM. ALVAREZ Dominique, BLIN Sébastien, BRULEY Alexandre, DESFARGES Adrien, GIRARD Aurélien, GRENET Roland, MORDIER Joris, RACAT Aurélien.

L'ensemble du bureau et les joueurs tiennent à remercier tous leurs partenaires (mairies et

entreprises) sans qui le club ne pourrait pas vivre. Venez encourager tous nos joueurs.

Joueurs, éducateurs, bénévoles n'hésitez à venir nous rejoindre. Ambiance et convivialité sont les maîtres mots de l'équipe dirigeante et des joueurs.

**Contact : Stéphane BOROT Président
06 77 19 69 95**

Les bénévoles de l'Entente Sportive continuent à faire vivre le club. Nous avons besoin du soutien de tous pour y arriver. L'avenir des clubs ruraux est vraiment conditionné par l'implication de tous bénévoles/joueurs/supporters.

**Nous souhaitons à toutes et tous une
bonne année 2023 et une bonne santé.**



Intervillages : et ça repart !



SAINT-IGNAT

Couleur > rouge
Emblème > ortie
Hymne > à trouver

SAINT-LAURE

Couleur > rose
Emblème > escargot
Hymne > à trouver

SURAT

Couleur > vert
Emblème > grenouille
Hymne > à trouver

LES MARTRES

Couleur > bleu
Emblème > poisson
Hymne > à trouver

Tous à vos agendas : l'Intervillages 2023 aura lieu le samedi 22 juillet prochain à Surat.

L'Intervillages c'est notre rendez-vous tous les deux ans pour défier les villages voisins sur des épreuves sportives et culturelles, mais également créatives et gourmandes. Une journée placée sous le signe de la bonne humeur, des éclats de rire et de la convivialité.

Chers Amis de Buxerolles,
Chers Copains de Champeyroux,
Chers Collègues de la Côte-Rouge
Chers Camarades de Saint-Ignat,
Chers Compagnons de Tirande,
Chers Compères de Villeneuve l'Abbé, ce message s'adresse à vous tous :

L'heure est au rassemblement : celui de nous unir, voisins des 6 villages de notre commune, pour aller narguer les Grenouilles suratoises sur leurs terres. Cette année ce sera nous, les Orties rouges de Saint-Ignat, qui inscrirons notre nom sur le totem de la victoire. Les Poissons Martrois n'auront plus qu'à retourner s'envaser dans la Morge et les Escargots de Saint-Laure à baver dans leurs coquilles. La chance finit toujours par tourner alors...

MOBILISATION GÉNÉRALE !!

Le compte à rebours est enclenché. Nous devons d'ores-et-déjà réfléchir à notre équipe idéale. Tous au poste et un poste pour chacun :

- Deux CAPITAINES d'équipe pour faire le lien entre l'association et les joueurs, pour motiver et entraîner les troupes
- Deux ARBITRES pour faire respecter les règles
- Et une vingtaine de JOUEURS, hommes, femmes, jeunes, moins jeunes, peu importe, le plus important est d'être motivé !!!
- Sans oublier des SUPPORTERS par milliers pour nous encourager et chanter la victoire avec nous.

Les membres de l'association planchent déjà sur de nouveaux jeux et se grattent la tête pour vous proposer des quizz, des concours créatifs, pâtisseries et plein d'autres surprises.

Un renseignement sur l'organisation générale ? Vous pouvez contacter la Présidente de l'association, Caroline Labbe, au 06 74 35 49 85

Alors n'attendez plus et faites-vous connaître !

Un temps pour soi

L'association a été créée en août 2020. Elle a pour vocation de proposer aux habitants de la commune de Saint-Ignat et des extérieurs, des activités de détente, sportives, artistiques ou culturelles centrées sur le bien-être et la découverte de soi.

Le Qi Gong se conjugue au présent, dans le partage d'un espace et des énergies d'un groupe en présence.

Nous avons été contents de reprendre une activité quasi normale à la **rentrée de septembre 2021-2022**. 17 personnes étaient inscrites aux cours de Qi Gong, qui se sont déroulés dans les salles des fêtes de Buxerolles et de Saint-Ignat. L'année s'est terminée par une journée de stage en juillet 2022.

Cette **rentrée 2022-2023** a vu les propositions de l'association s'étoffer ; aux 2 cours de Qi Gong hebdomadaires toujours animés par Nadine Pouget s'est ajouté un cours de Pilate animé par Laetitia Texier.

Des stages courts (sur un ou deux jours) seront proposés en fin d'année en Qi Gong et Pilate.

Une conférence d'Emmanuel Croizet, auteur, conférencier et thérapeute en décodage biologique, émotionnel et contextuel, a été organisée le vendredi 18 novembre 2022 à la salle des fêtes de Saint-Ignat sur le thème : « Vos maladies ont un sens ».

L'association compte 38 adhérents : 18 inscrits au cours de Pilate le jeudi soir à 19h30 à la salle de Buxerolles ; 23 inscrits au cours de Qi Gong le mardi à 19h30 à la salle de Villeneuve l'Abbé et le vendredi à 9h30 à la salle de Buxerolles (certains adhérents suivent plusieurs cours). Cette année, vingt-trois de nos adhérents sont des habitants de la commune et nous avons malheureusement dû refuser une bonne dizaine de personnes faute de place.



L'Association le Gros Monsieur d'abord

présente Comme à la maison et LUD'S

Comme à la maison

C'est devenu aujourd'hui un lieu incontournable en Limagne pour venir découvrir des artistes via des concerts privés, et c'est à Saint-Ignat !

Pour sa 3^e année d'existence, COMME À LA MAISON continue de proposer chaque mois des concerts intimistes qui se déroulent en intérieur (limités à 30 personnes) ou en extérieur (limités à 50 personnes).

L'entrée gratuite de ces soirées privées, avec participation libre au bénéfice des artistes, se fait sur réservation. Chaque invité apporte de quoi se restaurer et la soirée se termine par un grand buffet version auberge espagnole.

L'année 2022 a vu passer entre autres « Aguanomas » (salsa), « Or Notes » Duo (Jazz revisité), « Handaneya » (musique elfique), « Stan » (rock)...

Vous pouvez retrouver l'actualité de COMME À LA MAISON sur Facebook, mais également en vous inscrivant à la newsletter (mail à ludovic.gavioli@orange.fr). Renseignements et réservations au 06 18 19 39 91.

La programmation (De Septembre à Juillet) permet de découvrir différents styles de musique. Retrouvez-ci-dessous la liste des concerts à venir :

- 14 Janvier : Compagnie Champs Lyriques (Lyrique)
- 4 Mars : Chris R Mérino (chanson française et irlandaise)

- Avril : Groupe surprise
- 24 Juin : Les 6 barbus (punk guinguette, chanson française)
- Début Juillet : Les Anges Ailleurs (Chanson à texte)

Le bureau reste inchangé : GAVIOLI Ludovic (Président), Clément CORSI (Vice-président), GAVIOLI Guillaume (Secrétaire), GRANDJEAN Magali (Trésorière)

Nous tenons tout particulièrement à remercier la mairie de Saint-Ignat pour son soutien et les habitants de la commune qui viennent lors des soirées.

LUD'S

L'année 2022 a été exceptionnelle pour l'auteur-compositeur et interprète de Saint-Ignat. Après 2 ans de travail, l'album L'AUM DE LA MAISON a vu le jour.

Les critiques sont unanimes quant à la qualité de cet opus qui a reçu, entre autres, les éloges de La Montagne, Clermont Infos, Le petit curieux ou encore Radio Coquelicot.



La plume de Lud's est incomparable puisqu'elle vient mettre en avant la quintessence des mots et la puissance de la langue française, se baladant entre poésie et humour.

Lud's a choisi de s'entourer de ses amis du groupe Les Anges Ailleurs pour faire émerger les 13 titres de l'album. Yomme (chant, guitare et piano), Svet (chant, violoncelle) et Oliv' (percussions). Le temps d'un titre Lau'Tili est également venue poser sa voix.

Cet album se veut authentiquement local puisque Cyril Gontier (IDConform-St Laure) a géré le graphisme, Clément Corsi (Clexee Photographie- Joze) les photos, Nicolas Robillon (Nils-Ris gare) l'enregistrement et le mixage, Simon Capony (Basalte studios – 63) le mastering et AktidCD (Landogne-63) le pressage.

Un premier clip vidéo, inspiré par la chanson « Creuser la Terre » a été tourné sous la houlette de Mathieu Caillot (Mc Frame – Clermont-Ferrand) et est visible sur la chaîne Youtube de LUD'S.

Un autre clip est en projet pour 2023.

L'album est disponible au prix de 15 € (envoi possible, frais d'envoi 4,10 €). Pour l'acheter, pour tous renseignements ou pour suivre l'actualité de Lud's, c'est par ici: 06 18 19 39 91 LUD'S (Facebook, YouTube, Instagram) et luds.musique@orange.fr.



Balinzat



Par la volonté d'élus communautaires et de bénévoles motivés, des circuits balisés ont été créés en 2003 pour découvrir le territoire de LIMAGNE d'ENNEZAT. Afin de pérenniser le projet, d'entretenir les balisages et d'animer le territoire par la randonnée, l'association **BALADES EN LIMAGNE d'ENNEZAT** naît en avril 2009.

Depuis, mieux connue sous le pseudo « **BALINZAT** », celle-ci vous propose :

- **une activité d'entretien des balisages** sur 7 circuits de randonnées pédestres et VTT représentant 115 km de chemins balisés sur les 14 communes de l'Ex-Communauté de LIMAGNE d'ENNEZAT. Depuis 2017, l'association BALINZAT est en convention avec la Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE et VOLCANS. Cette activité ponctuelle est réalisée au printemps et en début d'été de façon à relever les travaux à réaliser à l'automne (implantation de poteaux, mise en place de balises PVC).
- **une activité d'organisation de manifestations à caractère sportif et familial** (VTT, randonnées pédestres) pour la promotion du territoire de LIMAGNE d'ENNEZAT et à caractère culturel par la découverte du patrimoine

des 14 communes : Chappes, Chavaroux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Malintrat, Les Martres d'Artière, Martres-sur-Morge, Lussat, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Saint-Ignat, Surat, Varennes-sur-Morge. Les manifestations peuvent être réalisées en partenariat avec d'autres associations organisatrices.

- **une activité communication/gestion du site internet** où l'on peut :

- consulter les 7 circuits permanents avec possibilité de les télécharger ainsi que les propositions de circuits « découverte du patrimoine » des 14 communes,
- prendre connaissance des manifestations à venir,
- visionner les photos prises lors des manifestations...

<https://balinzat.wixsite.com/balinzat>

Balinzat s'efforce de promouvoir ses activités pour attirer de nouveaux adhérents mais il faut le reconnaître, le bénévolat s'essouffle ou s'oriente autrement ; notre société comme le climat est en pleine mutation. Notre groupe se compose actuellement d'une quinzaine de bénévoles qui opèrent lors de notre manifestation de Mars « Les dizaines de Limagne » mais se réduit à 9 en moyenne dans la saison. De ce fait il est important de se retrouver lors de moments de convivialité pour souder le groupe : randonnée du nouvel an/galette, barbecue d'été, séjour d'automne en randonnées...

Aussi, afin de rester en contact avec les élus des 14 communes, les bénévoles se réunissent une fois par mois dans les salles communales prêtées gracieusement selon leur disponibilité.

Au niveau administratif, le passage de la communication support papier à internet aurait pu faire croire à des liaisons et réponses plus rapides – il n'en n'ait rien – le nombre d'heure à utiliser internet pour le montage de dossier subvention ou inscription de manifestation par le biais de logiciels compliqués est conséquent.

Malgré cela, remercions le conseil départemental pour sa DALD (Dotation Animation Locale Décentralisée), Terra Volcana pour la communication de nos manifestations et RIOM LIMAGNE et VOLCANS pour l'entretien des circuits de randonnées sans oublier les communes qui soutiennent Balinzat.

Gilles JAMMET, Président

Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, nous manquons de bénévoles pour nos manifestations, en particulier pour « Les dizaines de Limagne ».

Par courriel : balinzat@orange.fr

Par mobile : 06 88 49 60 72

Par courrier : Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat), G. JAMMET, 1 chemin des Marnes, 63720 MARTRES SUR MORGE

Les Amis de la Musique

Notre association est constituée de personnes bénévoles ou d'amoureux de musique qui donnent de leur temps et de leur énergie. « Un rôle essentiel dans la réussite et la valorisation de chaque musicien ».

En collaboration avec la direction de l'établissement on :

- Participe à l'animation et à la vie de l'Établissement.
- Apporte aux équipes pédagogiques un soutien financier sur leurs projets (sorties culturelles, voyages, mise en place des salles et des scènes, location d'instruments et de matériels spécifiques,



intervention de professionnels de son et lumières...).

Les ressources de l'association comprennent: le montant des cotisations, les subventions du Conseil Départemental du Puy de Dôme, des communes, des recettes, des manifestations et de tout ce qui est autorisé par la loi.

Comment ça marche ?

En début d'année, un appel est fait pour les personnes qui désirent s'investir ou être membre de l'association, participer aux différentes activités (bureau de l'association, commission, webmaster, autres). Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association. Une fiche d'adhésion sera distribuée à ce moment-là. Une association a toujours besoin de nouveau membre pour s'épanouir. « On a besoin de vous ».

Qui peut venir ?

Tout le monde de plus de 18 ans peut nous aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant être membre de l'association.

« Seul nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin ».

Comment nous aider ?

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous.

Si vous souhaitez nous aider lors des festivités, des manifestations, nous parrainer ou intégrer notre équipe tout simplement, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire du mail ci-dessous ou par le biais du directeur ou professeurs de l'école de musique.

Quels sont les temps forts de l'année ?

Outre le concert de Noël, la fête de la musique, les scènes ouvertes et bien d'autres choses, en début d'année une assemblée générale est organisée. C'est un moment important car elle permet de désigner le bureau, les membres des différentes commissions, de faire un bilan de l'année écoulée, et de présenter les projets pour l'année en cours.

Musicalement

Les accomplissements d'une association sont le résultat des efforts combinés de chacun de ses membres.

Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :

lesamisdelamusiquedennezat@gmail.com

L'écho des villages

Repas des Vallots

20 ans de retrouvailles, 20 ans d'agapes, 20 ans de partage, 20 ans d'amitié !

Le week-end du 17 juin au 19 juin 2022, les Vallotiens ont fêté les 20 ans du repas de quartier ; Aux Vallots, le repas de quartier c'est un week-end voire plus si affinités !

Pour ne pas changer, sur ce week-end ensoleillé, les Vallotiens ont débuté les réjouissances avec une soirée pizza le vendredi pour continuer le samedi avec un jambon au feu de bois et ses pommes de terre. Le samedi soir et dimanche furent plus traditionnels avec un barbecue où sardines, brochettes, saucisses, merguez ont enchanté les papilles.

Une rétrospective en photos sur ces 20 années



et encore beaucoup de rire et de joie ont ponctué ce week-end. Peu de gens manquaient à l'appel car même avec les empêchements professionnels ou familiaux, chacun a fait une apparition à la fête.

Après deux années de disette liées au Covid avec un « simple apéritif », ce week-end complet était très attendu et tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine pour le repas ou plutôt les repas de la rue des Vallots.

10^e édition de la Fête des voisins au Lavoir



La fête des voisins du quartier du Lavoir à Champeyroux s'est déroulée le 18 juin 2022. Nombreux ont répondu présents à l'appel pour cette dixième édition.

Sous un soleil radieux, anciens et nouveaux du quartier, jeunes et moins jeunes – jusqu'à trois générations –, se sont retrouvés. Cela a

été l'occasion de se remémorer les éditions précédentes avec le partage d'albums photos, de nombreux souvenirs cocasses et d'exploits en tout genre.

L'édition 2022 a été marquée par un défilé de maillots de bain, un magnifique concours de ballet aquatique (et oui ! mais pas dans la

Morge...), et surtout avec une démonstration éblouissante de la nouvelle élue « Sirène du Lavoir 2022 ». J. se reconnaitra...

2023 se prépare déjà, avec encore des nouveautés.

Repas de Buxerolles

Après 2 années d'absence dues à la pandémie le repas de Buxerolles a fait son grand retour le 26 juin. Avec plus de 50 convives cet événement a fait carton plein dans la bonne ambiance, autour d'une cuisine préparée au feu de bois et de tables magnifiquement décorées par des bouquets de fleurs. Malgré le mauvais temps le repas et les moments de partage se sont poursuivis jusqu'au soir. Le lendemain soir, quelques

convives de la veille se sont retrouvés pour terminer les restes et prolonger ainsi un peu plus cet événement.

Une franche réussite donc, à renouveler l'an prochain !



Repas du Four de Villeneuve l'Abbé

Enfin le grand retour !!

Après plus de 2 ans d'annulations pour cause de crise sanitaire, le repas du Four de Villeneuve l'Abbé a pu enfin avoir lieu, même s'il a été exceptionnellement reporté au samedi 23 avril 2022, au lieu du premier samedi de décembre 2021.

Ce traditionnel repas d'hiver rassemble tous les habitants qui souhaitent passer un bon moment ensemble et avoir un peu de temps pour profiter les uns des autres. Moins nombreux qu'en décembre 2019 qui avait été une année d'affluence record, c'est quand même 36 personnes, enfants et adultes, qui ont dégusté ensemble salade landaise, gigots, rôtis et pommes de terre au four, salade, fromages et pompes aux pommes. Et cette année, quelques bénévoles ont pu mettre en pratique leur apprentissage de la maîtrise du feu et du four, avant peut-être dans quelques années un sacre de « Grands Maîtres du Feu ».

Beaucoup d'habitants avaient aussi répondu



présents pour venir aider aux préparatifs du samedi matin, histoire de se mettre en appétit devant tant de bons plats !

Comme d'habitude, c'est le soir tard, après

une après-midi joyeuse de jeux de sociétés que la fête s'est terminée. Quelques bonnes âmes sont revenues le lendemain matin pour ranger et nettoyer la salle.

Buffet d'été de Villeneuve l'Abbé



Petite assemblée, mais bonne humeur ! Dimanche 3 juillet, seulement 28 habitants se sont retrouvés sous le vieux chêne de la place de Villeneuve pour l'édition estivale de leur repas.

C'est toujours un VRAI moment de partage, puisque chacun apporte un plat qu'il dispose sur le buffet et qu'il propose à la dégustation de ses amis villageois. Et bien entendu, c'est aussi un moment de partage de discussions, de rires, de blagues...et d'émotion ! Cette année à la fin du repas, Bérénice nous a même fait le plaisir de nous jouer quelques airs d'accordéon, sous les vivats et encouragements de l'assemblée.

Tous ont profité de l'après-midi chaud et ensoleillé pour jouer à la pétanque, s'exercer au slackline (corde de funambule tendue entre 2 arbres, à faible hauteur !), et autres jeux extérieurs.

La soirée s'est terminée après avoir fini les restes et rangé la salle, tous étaient bien contents de leur journée et de ce moment de retrouvailles.

RLV Mobilité à Saint-Ignat

Le Bus de l'information itinérante des services RLV était présent samedi 8 octobre à Champeyroux dans le cadre de la Fête du Pain et de la brocante organisées par les Compagnons du Four.

Avec sa navette électrique et son vélo à assistance électrique de démonstration, le stand de RLV s'est bien fait remarquer et a attiré la curiosité d'un bon nombre de visiteurs.

Recherchant des informations sur les solutions de mobilité à leur disposition, ou, plus simplement, curieux de voir ce Bus électrique, les personnes présentes ont pu notamment être renseignées sur le fonctionnement du Transport à la Demande et découvrir l'offre de location de vélos RLV'Lo qui s'étoffe depuis peu avec un vélo-cargo ainsi qu'un vélo rallongé pour transporter plus facilement les enfants.



Aller à Ennezat					
En bus depuis Saint-Ignat (du lundi au samedi)	Transport à la demande Contacter par téléphone la centrale de mobilité au 04.73.60.41.74 pour réserver votre trajet ou faites-le directement en ligne sur https://rlv-mobilite.fr				
	Arrivée à Ennezat	9h40	11h40	13h40	15h40
	Départ d'Ennezat	10h20	12h20	14h20	16h20
Depuis votre domicile	Transport à mobilité réduite Pour réserver ce service de transport en porte à porte, contacter la Centrale de Mobilité au 04.73.60.41.74				

Aller à Riom, Mozac, Enval, Chatel, Volvic...	
En bus depuis Ennezat	Environ toutes les heures de 6h30 à 19h du lundi au samedi

Aller à Clermont						
		Lun au Ven		Mer	Sam	Lun/Mar /Jeu/Ven
En train à partir de Riom	Plus de 20 trajets par jour					
En bus depuis d'Ennezat	Ennezat - Clermont (gare routière)	6h35 7h35	14h02 14h50	13h10 14h00	6h35 7h35	17h11 18h07
	Clermont (gare routière) - Ennezat	7h35 8h25	18h13 19h10	12h10 13h05	12h10 13h05	16h10 17h10
En bus depuis Maringes	Maringues - Clermont (gare routière)	6h38 7h43	12h36 13h36		6h36 7h43	
	Clermont (gare routière) - Maringues	18h00 19h07		12h15 13h22	12h15 13h22	17h05 18h14

Aller à Vichy			
		Lun au Ven	Mer
En train à partir de Riom	Plus de 20 trajets par jour		
En bus depuis Maringes	Maringues Vichy (gare SNCF)	7h40 8h25	14h15 15h00
	Vichy (gare SNCF) Maringues	17h30 18h15	

Et partout...	
En voiture	Grâce au co-voiturage

Les horaires ci-dessus sont susceptibles d'évoluer légèrement, entre autres à chaque rentrée scolaire ou pendant les vacances scolaires. Alors n'hésitez pas à vérifier sur les différents sites <https://rlv-mobilites.fr> <https://transportscolaire.puydedome.auvergnerrhonealpes.fr/> <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/422-puydedome.htm>

Le transport scolaire

2 lignes au départ de Saint-Ignat :



Ligne P70
Thuret/Ennezat/Clermont-Ferrand



Ligne 21
Saint-Ignat/Saint-Laure/Entraigues/Riom

CLIC

Le CLIC, c'est quoi ? « CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gériatrie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.

A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

Quels ateliers peut proposer le CLIC et ses partenaires ?

Le CLIC et ses partenaires peuvent proposer aux communes l'organisation d'ateliers collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite. Une salle doit être mise à disposition pour accueillir les actions et une stratégie de communication est choisie, en lien avec les élus, selon les moyens à disposition. Ainsi, en 2021, plusieurs thématiques ont été proposées : gym, informatique, mémoire, loisirs créatifs, vélo, nutrition, bien-être...

Le CLIC dispose également d'un Espace Ressource à Domicile (ERAD) permettant d'accompagner les aides à domicile dans leur métier et de leur proposer des formations gratuites.

Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'évaluations confié par la CARSAT. Tous les services sont entièrement gratuits.

Comment contacter le CLIC ?

Association Réseau Seniors
CLIC Riom Limagne Combrailles
51 rue Lafayette 63200 Riom
04 73 33 17 64 - secretariat@clic-riom.fr
www.clic-riom.fr

Accueil France Services



Créées par la loi NOTRe, les maisons France Services sont des structures qui combinent accueil physique et accompagnement numérique regroupant en un même lieu plusieurs services publics. Il en existe actuellement 2 197 réparties sur l'ensemble du territoire.

Ces espaces France Services sont animés par des agents-médiateurs qui assurent un accompagnement administratif de premier niveau, et qui sont pour cela formés par les partenaires : la Direction Générale des Finances Publiques, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, Pôle Emploi, la Mutualité Sociale Agricole, La Poste, et le Ministère de la Justice, etc.

Leurs missions :

- Accueillir, informer et orienter,
- Aider à l'utilisation des services en ligne des partenaires,
- Venir en appui administratif (aide à la compréhension des éléments demandés, vérification de la recevabilité d'un dossier...),
- Faciliter la mise en relation avec certains organismes (aide à la prise de rendez-vous physique, téléphonique, visio).

Les maisons France Services les plus proches de notre commune se situent à :

Randan - 12, Place de la Mairie
04 70 41 53 27 - msap.randan@laposte.fr

Luzillat - Route de Vendègre
04 73 86 37 80 - franceservices@plainelimagne.fr

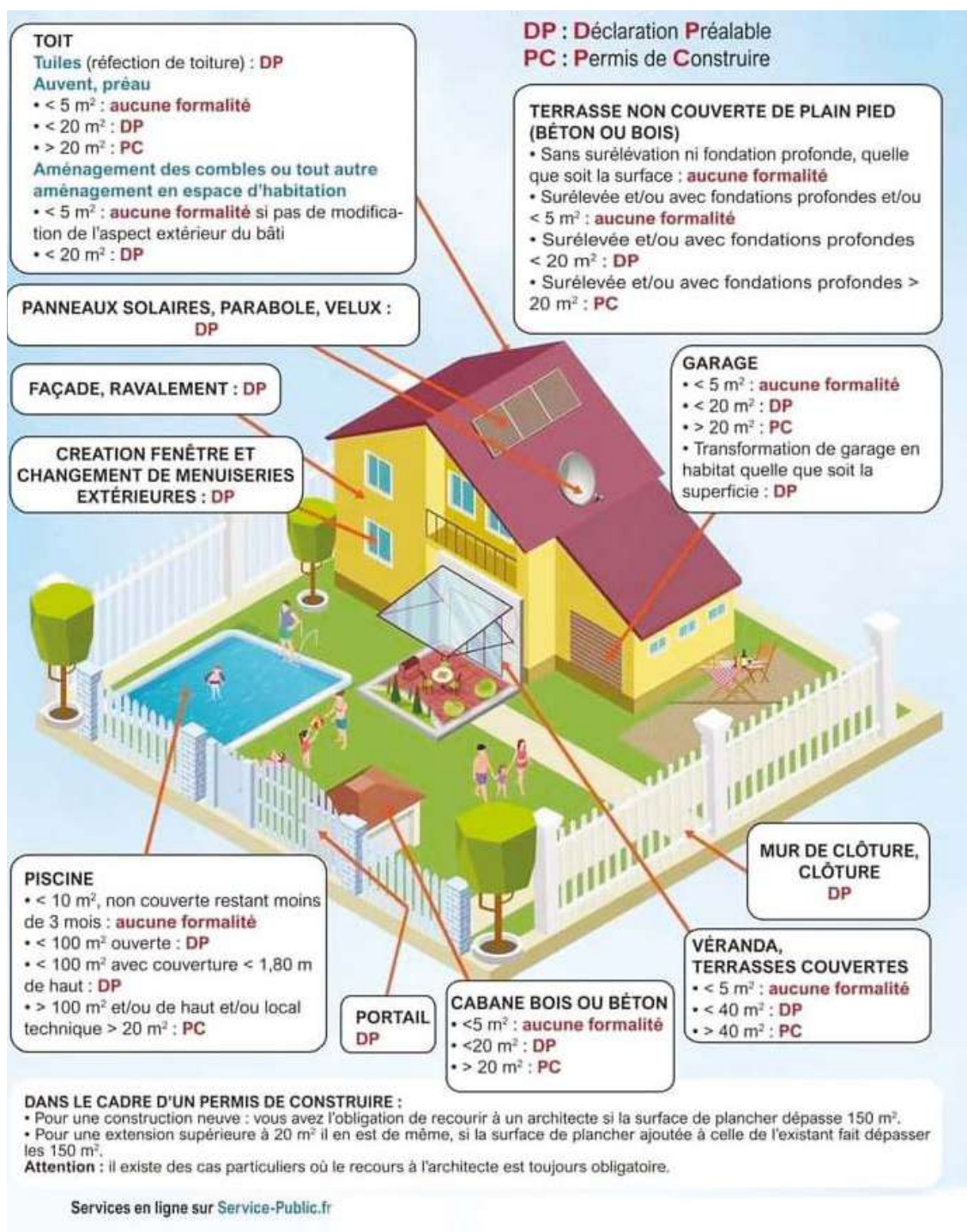
Volvic - 1, Place de la Résistance (rez-de-jardin de la mairie)
04 73 33 44 90 - franceservices@ville-volvic.fr



Pour tout savoir sur France Services



Quelles autorisations pour quels travaux ?



Réduction des horaires d'éclairage public

Dans un souci d'économie des dépenses d'électricité qui sont en hausse constante depuis plusieurs mois et pour participer à l'effort collectif de limitation du réchauffement climatique, la Municipalité

a décidé, par arrêté municipal, de réduire les plages horaires de l'éclairage public. Dorénavant les réverbères de toute la commune seront éteints de 22h00 à 6h00, tous les jours de la semaine, week-end et

jours fériés compris. Durant les mois de juin, juillet et août, les réverbères ne seront donc pas rallumés le matin.

Merci de votre compréhension.

Information du Syndicat du Bois de l'Aumône, SBA

Collecte des déchets. En janvier, c'est la collecte alternée !

Au 1^{er} janvier 2023, les jours et fréquences de collecte de vos bacs évoluent.

Avec l'amélioration des gestes de tri et de réduction des déchets, vous avez réduit significativement votre production. Votre bac vert est collecté en moyenne moins d'une fois toutes les 3 semaines (15 fois en 2021, données issues des collectes). Le SBA s'est adapté aux nouveaux comportements en optimisant les tournées.

Ainsi, en 2023, la collecte alternée sera mise en place sur la commune : une semaine le bac vert, la semaine suivante le bac jaune, le même jour de la semaine.

Cette optimisation va permettre de supprimer 25 tournées de collecte chaque semaine, soit l'équivalent de 15 000 km par mois parcourus par les camions !

Pour vous, cela signifie un nouveau calendrier de collecte dès le 1^{er} janvier 2023.

Votre nouveau calendrier sera envoyé à votre domicile. Il sera également disponible sur le site internet www.sba63.fr, rubrique «Collecter». Il sera également possible de changer la taille de votre bac, si nécessaire.

Note de la Mairie : le calendrier SBA 2023 est également mis à votre disposition en fin de ce bulletin.

Un suivi de collecte a eu lieu sur la commune le 12 juillet 2022. Les agents du SBA ont constaté que 99.72% des poubelles présentées à la collecte étaient bien triées. Bravo à tous !



La collecte, dans les meilleures conditions



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je le rentre une fois vidé*



Je sors mon bac lorsqu'il est plein



Mon bac doit être identifié et équipé d'une puce électronique



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je trie les recyclables en vrac dans le bac jaune et dans le P.A.V. jaune



La réparation de mon bac est à la charge du SBA



J'apporte mes déchets volumineux et mes déchets dangereux en déchèterie



Un bac trop plein ou avec des sacs à côté est comptabilisé deux fois



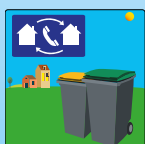
Avec ma carte, j'ai accès à tous les P.A.V. de ma commune et en déchèterie, quand je veux



Je ne dépose pas de sacs à côté des P.A.V. : c'est un dépôt sauvage



J'effectue le tri et ne dépose pas de déchets non-conformes dans le P.A.V.



Je contacte le SBA en cas de déménagement / emménagement



Je jette mes papiers et mes cartons en déchèterie ou dans les P.A.V. en centre ville. C'est gratuit !



Brûler des déchets est interdit et dangereux pour ma santé

* Si vous n'avez pas de solution pour rentrer votre bac dans votre propriété, le SBA peut vous fournir un bac verrouillable. Contactez-nous.

Cimetière

Rappel des tarifs des concessions :

- Concession simple (2,5m2) à perpétuité : 125 €
- Concession double (5 m2) à perpétuité : 250 €
- Columbarium (1 case – 3 ou 4 urnes) pour une durée de 30 ans : 450 €
- Columbarium (1 case – 3 ou 4 urnes) pour une durée de 50 ans : 650 €

Par délibération n°02/01/2021 en date du 29 janvier 2021, la possibilité d'acquérir une concession dans le cimetière communal est ouverte à tous les contribuables soumis à l'impôt foncier sur le bâti dans la commune, qu'ils soient ou non domiciliés à Saint-Ignat.

Entretien des concessions

Les restrictions dans l'usage des produits désherbants compliquent grandement l'entretien des allées et parties communes

du cimetière. Cette année la Municipalité a bénéficié de l'intervention de détenus du centre pénitentiaire de Riom dans le cadre d'une permission citoyenne. Elle réfléchit également à d'autres solutions respectueuses de l'environnement et limitant la main d'œuvre humaine.

Il est rappelé qu'il appartient aux familles d'entretenir les sépultures, la municipalité compte sur elles pour faire du cimetière un lieu de recueillement propre et apaisant pour tous.

Locations des salles des fêtes

La location des salles communales est réservée exclusivement aux personnes ayant leur résidence principale sur la commune de Saint-Ignat ou aux associations communales, ou d'intérêt communal. Plusieurs élus sont responsables des locations des salles : un élu par village de la commune.

- La sous-location ou la mise à disposition pour d'autres sont formellement interdites.
- Un responsable de la manifestation doit être désigné, lequel devra être présent pendant toute sa durée.
- Pour les particuliers, la location des salles est limitée à deux fois dans l'année.
- Pour les associations, le nombre de location

est laissé à la discrétion du maire. Les salles sont mises à disposition à titre gracieux par la Mairie aux associations, pour leurs activités ou leurs réunions, sous réserve de disponibilité.

Formalités pratiques de mise à disposition des salles :

- Vous devez remplir le formulaire de demande de location ou envoyer votre demande par mail auprès du secrétariat de la Mairie, qui transmettra à l'élus concerné,
- Une fois votre demande acceptée, vous devrez signer une Convention, déposer les chèques de caution, le règlement du coût

de la location en Mairie ou auprès de l'élus concerné,

- Lors de la remise des clés, le Règlement intérieur devra être lu et signé par le particulier et l'élus municipal.
- Cautions : 2 chèques de cautions sont à laisser lors de la signature de la Convention et seront rendus à la fin de la location si aucun problème n'est constaté :
 - 400 € pour pallier aux éventuelles dégradations de salle ou nuisances sonores
 - 200 € pour pallier aux éventuels frais de nettoyage, tri des déchets etc...

Salle de :	Capacité d'accueil (en nb de personnes)	Nom de l'élus responsable de la location	Tarif de la location
SAINT-IGNAT	Grande salle : 180	Philippe CARTAILLER	250 € à 400 € selon la configuration choisie
	Petite salle : 60		
BUXEROLLES	80	Didier BODIN	150 €
CHAMPEYROUX	50	Lionel BOULON	100 €
TYRANDE	50	Jean-Claude CIBERT-GOTON	100 €
VILLENEUVE L'ABBE	50	Nelly FAUCHEUX	100 €
Location du barnum		Philippe CARTAILLER	30 €



Le détail du règlement intérieur de la location des salles ainsi que de la convention à signer lors de la demande sont disponibles en Mairie ou sur le site de la commune.

État civil 2022

DÉCÈS

DAULAT Marie-Josèphe, Jeanne (née GERZAT)
DARENNE Georgette, Jeanne
MIALLET Carmen, Alphonsine, Thérèse (née CHAPUT)
BREGHEON Cyprien, Jean
EPINAT Annie, Marie, Jeanne
MARCEPOIL Jean, Raymond
ROBILLON Hélène, Hortense, Henriette (née TRAIT)
MARQUET Gisèle, Danielle (née BORROT)
TREILLON Georges, Louis, Baptiste
FRANCOLON Ginette, Emma, Georgette (née PALMIER)

21 février 2022
26 février 2022
27 février 2022
28 février 2022
31 mars 2022
28 juin 2022
4 juillet 2022
10 août 2022
18 novembre 2022
23 novembre 2022

NAISSANCES

CANTAT Paolo
CHABOISSIER LEFEVRE Nathan
ANTUNES César, Didier, Julio
PARENT Cassandre, Solange, Sylvie
KELLER Lily, Mélanie, Marianne
MACADRE Sasha
HORN Ryan, Christian, Richard
PEIGUE BOUFON Naïa
MARRA Lilio Justin Maximin
VILACA Kélio, Elias, Florian
DEAT Lyam, Didier, Dominique

15 décembre 2021
23 décembre 2021
4 janvier 2022
13 février 2022
2 mars 2022
23 mai 2022
5 juin 2022
8 juin 2022
23 juillet 2022
21 août 2022
11 septembre 2022

MARIAGES

VEXENAT Frédéric et MARTIN Alexandra
SERRE Yann, Alexandre, Nicolas et BONHOMME Marianne
DEZ Antoine, Christian, Christophe et MAEGHT Marion, Geneviève, Louise

24 décembre 2021
4 juin 2022
5 août 2022

Calendrier des festivités 2023

Commune et Associations de Saint-Ignat

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
ven. 13 janvier	Vœux du Maire	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 21 janvier	Banquet et Bal de la Sainte-Barbe	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Surat
dim. 29 janvier	Loto de l'Ecole	Association des Parents d'Elèves de Saint-Ignat (APE)	Saint-Ignat
sam. 11 février	Soirée Potée	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 11 février	Tripes (à emporter)	Les Amis de la Côte Rouge	La Côte-Rouge
dim. 26 février	Goûter de la Chandeleur et Mardi Gras	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
dim. 26 février	Concours de Belote	Les Compagnons du Four de Champeyroux	Saint-Ignat
sam. 4 mars	Repas	Société de Chasse de Saint-Ignat/Buxerolles/Tyrande	Saint-Ignat
sam. 11 mars	Loto ou Concours de Belote	Entente Sportive Champeyroux-Surat-les Martres (ESCSM)	Les Martres sur Morge
sam. 18 mars	Repas dansant	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Saint-Ignat
sam. 25 mars	Nettoyage de printemps	Municipalité	Villeneuve l'Abbé
sam. 25/dim. 26 mars	Week-end jeux	Sur les Pas de Romane	Saint-Ignat
dim. 2 avril	Open du Four (et vente de pain)	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
dim. 9 avril	Chasse aux œufs	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
sam. 29 avril	Daube (à emporter)	Les Amis de la Côte Rouge	La Côte-Rouge
lun. 8 mai	Cérémonie du 8 mai et vin d'honneur	Municipalité	Saint-Ignat
lun. 8 mai	Concours de Pétanque	Entente Sportive Champeyroux-Surat-les Martres (ESCSM)	Les Martres sur Morge
dim. 14 mai	Marche et Vide-grenier	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Buxerolles
sam. 3 juin	Repas	Société de Chasse de Villeneuve-Champeyroux	Champeyroux
dim. 4 juin	Vide-grenier	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
dim. 11 juin	Repas de village	Les habitants	Buxerolles
sam. 17 juin	Fête de l'Ecole	Association des Parents d'Elèves de Saint-Ignat (APE)	Saint-Ignat
sam. 24 juin	Fiesta Mousse	Les Compagnons du Four de Champeyroux	Champeyroux
sam. 24 juin	AG et journée festive	Groupe Formation Limagne (GFL)	Saint-Ignat
sam. 1er juillet	Repas de village	Les Compagnons du Marais	Tyrande
dim. 2 juillet	Buffet d'Eté du village	Les habitants	Villeneuve l'Abbé
sam. 8 juillet	Fête à l'ancienne	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
sam. 8/dim. 9 juil.	Stage Qi Gong	Un Temps pour Soi	Saint-Ignat
jeu. 13 juillet	Bal	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Saint-Laure
ven. 14 juillet	Cérémonie du 14 juillet et repas	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 22 juillet	Intervillages	Intervil'Limagne	Surat
dim. 27 août	Marche caritative	La Ligue contre le Cancer	Ennezat
sam. 2 septembre	Concours de Pétanque	Entente Sportive Champeyroux-Surat-les Martres (ESCSM)	Les Martres sur Morge
dim. 3 septembre	Fête de l'Ortie	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
lun. 4 septembre	Prix cycliste de l'Ortie	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Villeneuve l'Abbé
sam. 23/dim. 24 sept.	Week-end Jeux	Sur les Pas de Romane	Saint-Ignat
sam. 7 octobre	Fête du Pain et vide-grenier	Compagnons du Four de Champeyroux	Champeyroux
ven. 20 à dim. 22 oct.	Bourse aux jouets et livres	Association des Parents d'Elèves de Saint-Ignat (APE)	Saint-Ignat
sam. 28 octobre	Halloween	Les Acolytes de Champeyroux	Champeyroux
sam. 28 octobre	Pizzas (à emporter)	Les Amis de la Côte Rouge	La Côte-Rouge
mar. 31 octobre	Halloween	Les Déchênés de Villeneuve	Villeneuve l'Abbé
dim. 5 novembre	Loto	Comité des Fêtes de Saint-Ignat	Saint-Ignat
sam. 11 novembre	Cérémonie de l'Armistice et vin d'honneur	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 11 novembre	Choucroute	Entente Sportive Champeyroux-Surat-les Martres (ESCSM)	Les Martres sur Morge
sam. 2 décembre	Repas du Four du village	Les habitants	Villeneuve l'Abbé
sam. 9 décembre	Repas de Noël des aînés	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Saint-Ignat
ven. 12 janvier 2024	Vœux du Maire	Municipalité	Saint-Ignat
sam. 20 janvier 2024	Banquet et Bal de la Sainte-Barbe	Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat/Saint-Laure/Surat	Saint-Laure
sam. 28 janvier 2024	Loto de l'Ecole	Association des Parents d'Elèves de Saint-Ignat (APE)	Saint-Ignat



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 D Férié 52	1 M	1 M	1 S	1 L Férié	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D 13	2 M	2 V
3 M	3 V 05	3 V 09	3 L	3 M	3 S 22
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V 18	5 L
6 V 01	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V 14	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L Férié	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V 23
10 M	10 V 06	10 V 10	10 L Férié	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V 19	12 L
13 V 02	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V 15	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V 24
17 M	17 V 07	17 V 11	17 L	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J Férié	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V 20	19 L
20 V 03	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V 16	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V 25
24 M	24 V 08	24 V 12	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V 04	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V 17	28 D	28 M
29 D		29 M	29 S	29 L Férié	29 J 26
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V
31 M		31 V		31 M	

JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Férié	1 V
2 D 26	2 M	2 S 35	2 L	2 J	2 S 48
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V 44	3 D
4 M	4 V 31	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V 40	6 L	6 M
7 V 27	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V 36	8 D	8 M	8 V 49
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V 45	10 D
11 M	11 V 32	11 L	11 M	11 S Férié	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V 41	13 L	13 M
14 V Férié 28	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Férié	15 V 37	15 D	15 M	15 V 50
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V 46	17 D
18 M	18 V 33	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V 42	20 L	20 M
21 V 29	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V 38	22 D	22 M	22 V 51
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V 47	24 D
25 M	25 V 34	25 L	25 M	25 S	25 L Férié
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V 43	27 L	27 M
28 V 30	28 L	28 J 39	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V 52
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins



Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi : 14 h – 17 h

Mardi : 10 h – 12 h

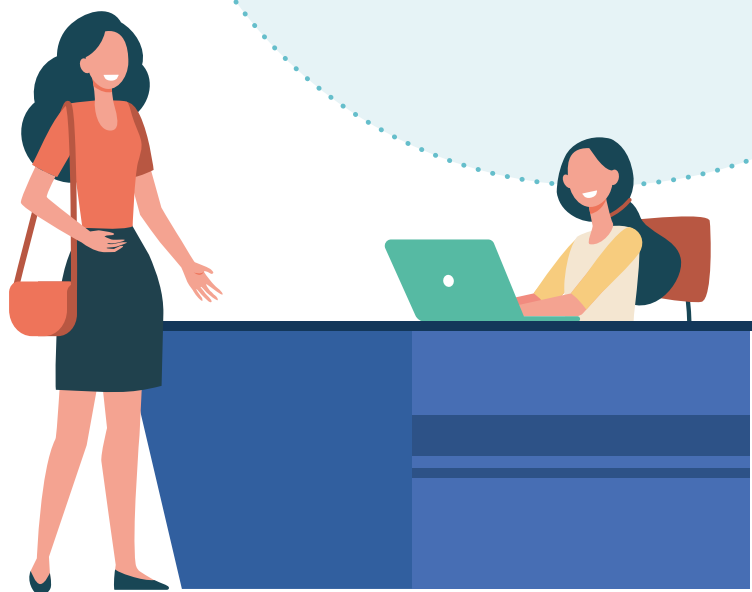
Jeudi : 15 h – 19 h

Samedi (1^{er} du mois) : 10 h – 12 h

Téléphone : 04 73 63 82 61

Site Internet : www.saint-ignat.fr

E-mail : secretariat@saint-ignat.fr



Remerciements

La Commission Communication et l'ensemble de l'Equipe municipale a essayé de transposer dans ce bulletin, comme tous les ans, tous les évènements et informations importants de l'année qui s'achève.

Les membres de la commission vous remercient :

- Vous, tous les acteurs de la commune, acteurs locaux et les associations, qui avez aidé à enrichir le contenu de ce bulletin,

- Vous, chers habitants, qui avez pris le temps de lire cette nouvelle édition, concoctée pour vous.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023, pour vous et vos proches.

Stéphanie COUTURIER, Nelly FAUCHEUX, Isabelle LUSSON, Xavier ROCHE et Lucile SARDET.

Carte illustrée (en 4^e de couverture)

Cette carte illustrée du territoire RLV a été créée par ses habitants et l'illustratrice Elza Lacotte. C'est grâce aux réponses à un questionnaire diffusé sur le site internet de RLV et à des ateliers participatifs organisés en avril dernier, que la population a pu mettre en évidence les éléments remarquables du territoire.

